

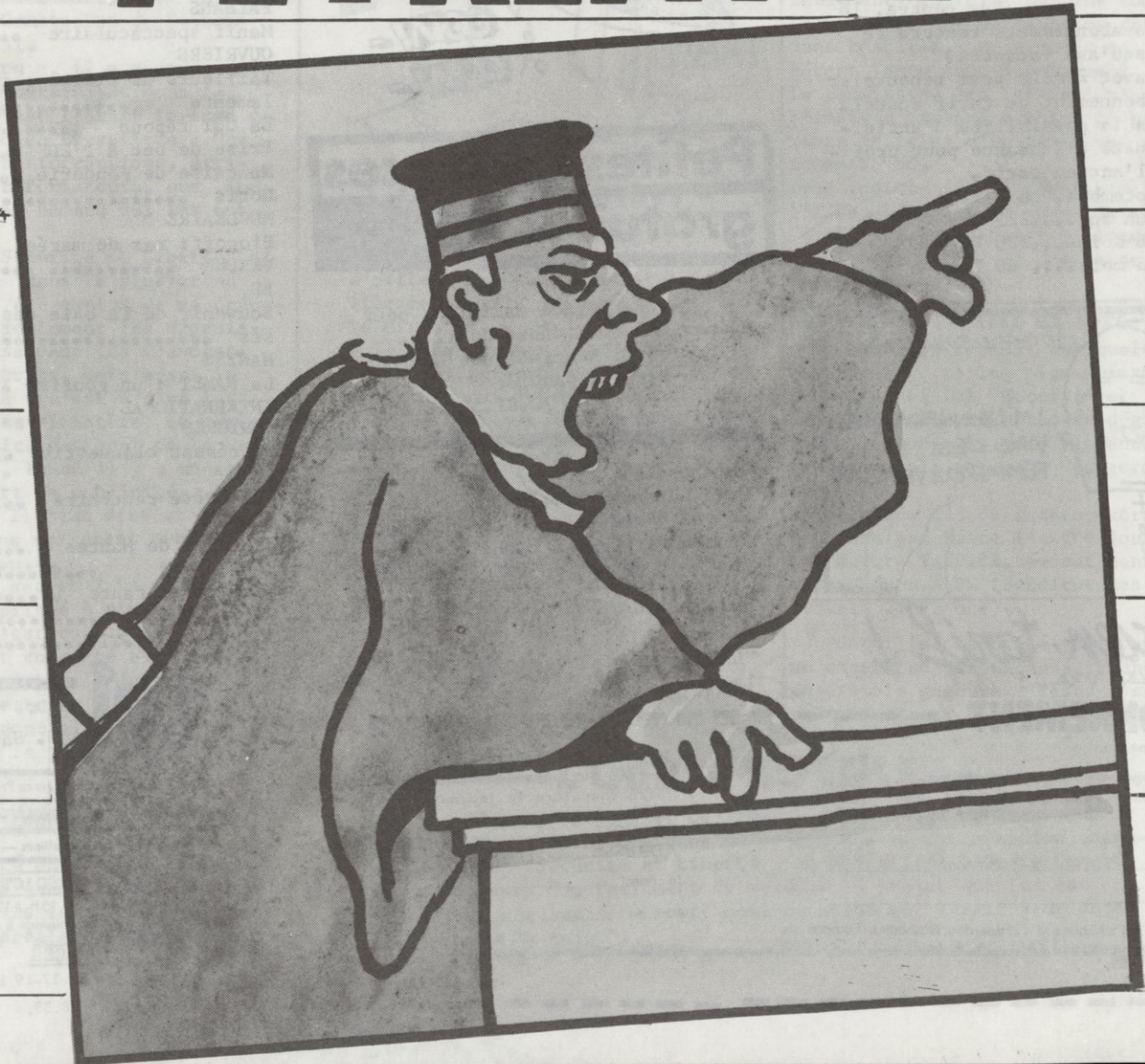
retour de
PLOGOFF

apl

5F
CHAQUE MERCREDI 40 ● INFORMATIONS

REGIONALES ● N° ¹²⁴~~121~~ DU 4 AU 11 JUIN 80

LA JUSTICE CONDAMNE PEYREFITTE



**une grande qualité
que l'on apprécie
à petite dose**

le pape ou la piste:



La

PAGE 2

week-end CLAJ

COBOM.

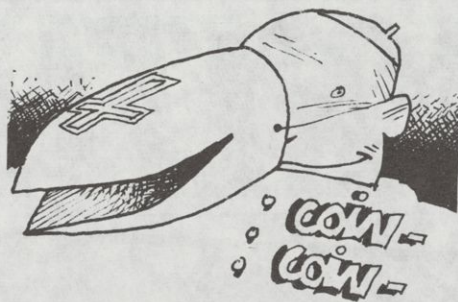
Le COBOM signale que son exposition sur l'URSS, les Jeux Olympiques, est disponible pour toute animation, débats etc...
S'adresser au COBOM c/o APL
26 bis Bd R. Schumann.

luttons et débats

Luttons et Débats, journal d'oppositionnels internes du PCF, que nous avons présenté la semaine dernière n'est pas vendu en kiosque. Les gens intéressés peuvent se procurer le n°10 en s'adressant à :
LUTTONS & DEBATS, Stéphan Lequien
BP 164 75864 PARIS CEDEX 18.

DIWAN

Le comité de soutien à l'école maternelle en breton DIWAN d'Auray a émis un timbre, vendu au prix de 25 centimes, pour financer l'école ouverte le 8 mai dernier. Ce timbre peut être collé sur les lettres à côté du timbre officiel. On peut se le procurer auprès de Joël Le Baron
Ti Nehué Krac'h 56 400 AN-ALRAE.



**Petites annonces
gratuites**

: Recherche musiciens pour animer BAL FOLK début Juillet.
S'adresser : Henri-Claude Couronné
13 rue Fernand Gasnier
St Nazaire tél : 70.81.51 après-midi

On cherche à acheter une roulotte avec ou sans cheval ou tous tuyaux en vue d'une éventuelle construction. On aimerait aussi connaître des gens qui en ont ou qui aimeraient en avoir.
Ecrire ou passer boire un coup :
Le Massan/Laigle.
"La Hussonnaise" Tregomar par Lambal.
le 22400.

**A NOS LECTEURS
CAMPAGNE
ABONNEMENTS**

L'imprimeur, les fournisseurs de matériel photo, ces derniers mois, ne nous ont pas fait de cadeau et ont répercuté intégralement les augmentations. Depuis janvier 33 % pour l'imprimerie, près de 50 % pour le matériel photo : film, trame, produits chimiques. Impossible de ne pas répercuter à notre tour ces augmentations.

Par contre, le prix des abonnements restera le même jusqu'aux vacances.

Vous avez 2 mois pour renouveler votre abonnement au tarif actuel. Chacun a la possibilité d'anticiper la date d'échéance pour profiter de l'ancien tarif.

En septembre, ce sera :
Pour un an225 Frs
Pour 6 mois....120 Frs
Pour 3 mois.... 60 Frs. ■



ancien tarif ↓
(GROUILLEZ VOUS...)

ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre 12 numéros : 48 F Soutien : 50 F
Un semestre 24 numéros : 90 F Soutien : 150 F
Un an 48 numéros : 180 F Soutien : 250 F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schuman 44300 NANTES.

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM
PRENOM
ADRESSE

Je (nom) _____

Adresse _____

souscrits pour
- moins de 100 F
- entre 100 F et 200 F
- plus de 200 F



apl

Dir.
J. Sauvageot

/ Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre :

26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes

/ Tél. 76.26.33 / Imp. Mellinet - Nantes

REUNION DE REDACTION

Le samedi matin, de 10 h à 12h30, réunion de rédaction ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h

Telephone: 76.26.33.

Les CLAJ proposent une ballade à Paris, les 14 et 15 juin prochains. Une autre approche de la "Capitale" ville tentaculaire, pôle monstrueux de développement industriel, urbain, fourmillière humaine...
Le Paris hors des circuits touristiques fatigants...

Le Paris des jeunes banlieusards...
Le Paris des foules multicolores populaires et variées : Barbès, les Boulevards, les Puces, les motards de la Bastille et les allées et venues du Métro de St Lazare à Montparnasse.

Le Paris historique de l'Hotel de Ville et la Commune de Paris aux périphériques sur berge à Pompidou en passant par la Conciergerie de Robespierre et Marie Antoinette.
Le Paris des spectacles : cafés-concerts, cafés-théâtre, chansonniers et troupes d'avant-garde.
Tous renseignements et inscriptions: CLAJ, 7 rue de Gigant, 1er étage, dans la cour, le Mercredi de 18H à 20H.

Départ le vendredi 13 juin à 18H en mini-car.

Retour le dimanche 15 juin à 22H.
Prix du Week-end : 250 Francs.

SOMMAIRE

JUSTICE

La justice condamne Peyrefitte p3,4

PAYSANS
Manif spectaculaire p5

OUVRIERS
Tailleurs de pierre : cisaillements p6

La CGT répond p7

Prise de bec à l'EDF p8

Nantaise de Fonderie p8,9

Notis p9

NUCLEAIRE
Plogoff: raz de marée p10 11,12

VENDEE p12

BD
Souvenir de la baie des Trépassés p13

NANTES
La NAMET : un gouffre p14

INTERNATIONAL
IMMIGRES p14

Un réseau clandestin p15

HOMO
GLH Brève rencontre p16

CULTURE
Festival de Nantes p17

Fankensbof p18

Fête des enfants p18

Ciné p19

AGENDA p20

LE PROJET «SECURITE ET LIBERTE»

LA JUSTICE CONDAMNE PEYREFFITE

Peyrefitte est-il un immense provocateur ? En tout cas, il peut se vanter d'avoir mobilisé contre son projet de loi "Sécurité et Liberté" l'ensemble de la profession judiciaire. Pas quelques "juges rouges" ou un quarteron d'"avocats gauchistes", mais bien l'unanime réprobation. Modérés et corporatistes sont entrés en contestation. A Nantes, c'est aussi l'"Union sacrée". Beaucoup de bruit mardi dernier dans la salle vieillotte et compassée de la Bibliothèque de l'Ordre des Avocats, où le comité Justice Pénale Nouvelle (voir encart) donnait une conférence de presse.

"Le maître à penser de Peyrefitte, c'est la Mère Denis". On se réfère également à un vieux traité du Droit Criminel : "Dans tous les pays du monde les crises économiques incitent périodiquement les gouvernants à mettre en oeuvre ce que l'on a appelé un droit pénal de nécessité dont la caractéristique est un retour instinctif à d'antiques réflexes de répression vindicatives et exemplaires". Puis on entre dans le vif du sujet, on décortique, on épingle...

A la hussarde

La révision du Code Pénal, le dépoussiérage de ce texte pour le moins archaïque, cela fait des années qu'on en parle. Depuis Six ans, plus exactement, avec le travail de la Commission de Réforme du Code Pénal.

La Commission a, il y a deux ans, rédigé un avant-projet dont la philosophie est l'exact inverse de l'actuel projet Peyrefitte : "ce n'est pas des infractions, écrivaient les réformateurs, que l'on juge mais les hommes qui les ont commises".

Le projet "Sécurité et Liberté" s'est élaboré dans le plus grand secret. Ont été exclus de sa préparation non seulement les organisations professionnelles d'avocats et de magistrats, mais aussi la Chancellerie (c'est à dire les magistrats du Ministère) et même le fameux "Comité National de la Prévention", lancé il y a un an à grand renfort de publicité... par Peyrefitte. Il faut dire qu'ici il n'est plus tellement question de prévention...

Pourquoi ce secret ? Le ministre s'en est expliqué à plusieurs reprises. C'est tout simple : "Si on avait concerté avant le dépôt du projet, il n'y aurait pas eu de texte".

"Serait-il donc si pernicieux ?" s'interroge le juge nantais ROGER.

Lancé comme une lessive

Concocté en grand mystère, mais lancé à grand renfort de publicité dans les médias. Avec un sondage préalable commandé à



la SOFRES et dont les conclusions d'ailleurs ne sont pas particulièrement satisfaisantes pour le Ministre.

A la question sur les "causes de la délinquances" seuls 16% des personnes interrogées ont cité le "laxisme des juges". Quant à la cause de la "montée de la violence," c'est pour 55% d'entre elles le CHOMAGE.

Pour lancer sa décapante lessive Peyrefitte a ensuite fait appel à une "société de services" pour diffuser à plus de 20 000 exemplaires un "exposé des motifs", assez éloigné d'ailleurs de la philosophie réelle du projet. Le texte lui-même n'étant toujours pas diffusé officiellement les praticiens du droit en ont

pris connaissance, comme on dit, "par la bande".

Le forcing s'est poursuivi sur les ondes le 6 mai à France-Inter avec la "Journée Justice", aucun débat contradictoire n'y était organisé. Le syndicat de la Magistrature s'est vu proposer... deux minutes d'antenne "ce n'était pas sérieux, indique le juge ROGER, nous nous sommes pas présentés". Le 25, cette fois sur Europe, Peyrefitte continuait son sinistre show au "club de la Presse".

Peyrefitte-les-ponts

Sans que rien ne le justifie il a fait le choix de la "procédure d'urgence". Quelques dates. C'est la veille du 1er mai, à l'issue du Conseil des Ministres, que Peyrefitte annonce son projet au cours d'une conférence de presse. C'est le 20 mai qu'il saisit la commission des lois de l'Assemblée Nationale : elle aurait quatre jours pour étudier ce texte d'une rare complexité. Toujours selon ce scénario d'urgence, il souhaite que l'Assemblée Nationale en soit saisie dès le 27 mai, c'est à dire au lendemain du pont de la Pentecôte.

Seulement, la folle machine commence à s'enrayer. Méfiants ou carrément hostiles, les députés se hâtent lentement. Engorgement à la commission des lois qui n'a pour l'instant examiné que les 13 premiers articles d'un texte qui en comporte 60.

Tout indique que le débat public à l'Assemblée, qui ne commencera que le 10 juin, sera particulièrement animé et acharné, et donc exceptionnellement long.

frapper vite et fort

Avant de revenir sur quelques uns des aspects les plus néfastes du projet de loi "Sécurité et Liberté", il convient d'en dégager la philosophie et pour reprendre un terme à la mode, la "dangerosité".

Je reprends ici de larges extraits de l'analyse faite l'autre jour par Maître TAUPIER, avocat nantais membre du S.A.F. (Syndicat des Avocats de France).

"Concilier sécurité et liberté ne constitue pas nécessairement une impossible gageure : reste à savoir quels sont les bénéficiaires dési-

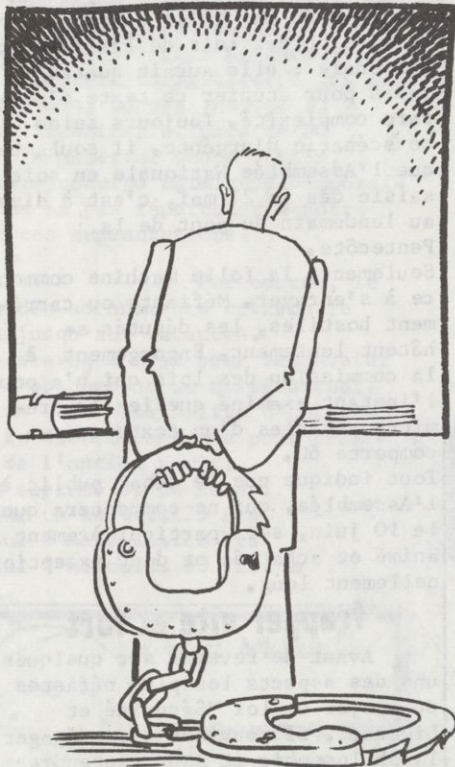
L'ORDRE HOSTILE

Le 27 mai, le Conseil de l'Ordre des Avocats au Barreau de Nantes faisait connaître dans un communiqué sa condamnation unanime du projet "Sécurité et Liberté". Le Conseil de l'Ordre demande en conséquence "au Parlement de rejeter le projet qui lui est soumis" et s'associe "à toute manifestation qui aurait pour objet d'aboutir à ce rejet".

quatre

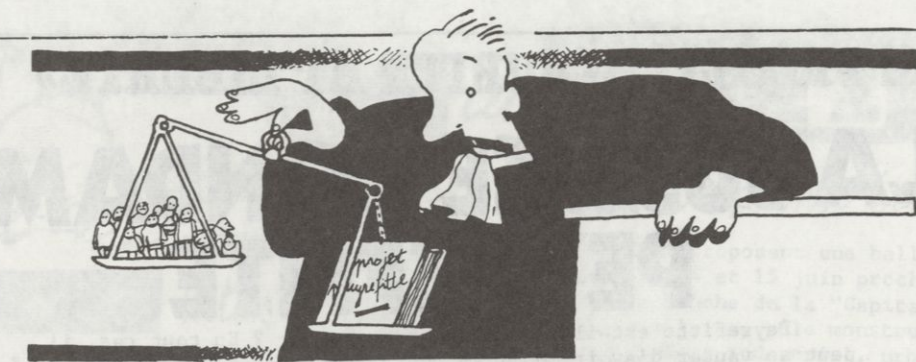
gnés tant de la sécurité que de la liberté. En réalité, équivoque dans sa formulation initiale et globale, le projet de Loi PEYREFITTE paraît contradictoire et déséquilibré dans son contenu, la notion de sécurité l'emportant largement sur les préoccupations de la liberté. Elaboré et préparé de façon occulte et soudaine, ce projet, s'appuyant de façon quelque peu démagogique sur ce qu'il appelle "un sentiment d'insécurité" qui s'est répandu dans la population française, prétend répondre à l'attente des "honnêtes gens" qui s'inquiètent et s'offusquent, selon l'auteur du projet, de la lenteur et de l'indulgence de la justice. Une réflexion quelque peu lucide montre cependant que ce projet n'était pas tout-à-fait inattendu, en ce qu'il est l'aboutissement de plusieurs années de "sensibilisation" de l'opinion publique aux problèmes de la violence et de la délinquance par l'insistance lancinante et insidieuse des grands moyens d'information et de communication sur le thème de l'insécurité.

Les auteurs du texte considèrent



donc que l'on doit restaurer la sécurité compromise des citoyens par la montée de la violence, en aggravant les sanctions pénales, tant dans leur quantum, que dans leur exécution. Mais, ce qu'il faut bien appeler cette répression accrue, doit s'accompagner d'une plus grande célérité, dans l'instruction, ou plutôt d'expédition et le jugement des délits et des crimes.

Estimant que la rapidité de la procédure pénale est de l'intérêt même de l'inculpé et du prévenu, et va donc dans le sens du renforcement des libertés individuelles, le texte remet en réalité en cause l'une des garanties essentielles de la procédure pénale, l'instruc-



JUSTICE PENALE NOUVELLE

Nouvellement créé à Nantes, le Comité Justice Pénale Nouvelle est l'antenne locale d'une structure existant nationalement depuis 7 ans. Regroupant l'intégralité des organisations professionnelles (à Nantes : l'Union Syndicale des Magistrats, le Syndicat de la Magistrature, le Syndicat des Avocats de France, l'Union des Jeunes Avocats, la Confédération Syndicale des Avocats, l'Union Nationale des Avocats, ainsi que le Syndicat des Personnels de l'Education et de la probation et le Syndicat des Personnels de l'Education Surveillée) il se veut, selon ses promoteurs, "une structure d'alerte et de concertation pour un programme commun minimum".

tion préalable étant supprimée, pour les affaires qualifiées "d'élucidées", le pouvoir de la police se trouvant considérablement renforcé dans la procédure pénale. Le projet de Loi Peyrefitte, qui s'inscrit à contre-courant de l'évolution du Droit Pénal de ces dernières années, et du projet de refonte globale du Code Pénal, fait totalement fi des causes profondes de l'évolution de la délinquance largement liées au changement de circonstances économiques et sociales.

Lié à la crise économique et sociale profonde de ces six dernières années, le thème de la sécurité tente à se substituer à celui de la prospérité".

En conclusion un projet "globalement rétrograde pour la protection de la liberté, et illusoire pour le renforcement de la sécurité".

questions de procédure

D'importantes modifications pour J. CHOLET de l'U.S.M. (Union Syndicale des Magistrats) dénotent "une volonté évidente d'accroître les pouvoirs du Parquet, subordonné hiérarchiquement, et d'éviter le plus possible le recours au juge d'instruction, magistrat indépendant.

On présente la suppression de la procédure de "flagrant délit" comme un renforcement des libertés, et on la remplace par une procédure de "saisine directe" qui n'en est qu'une extension, permettant paradoxalement "de pouvoir détenir préventivement un beaucoup plus grand nombre de gens".

Parallèlement, les pouvoirs du juge de l'application des peines (dont Peyrefitte "se méfie") sont considérablement amenuisés.

Autres aspects néfastes du projet (la liste n'est pas exhaustive...): l'élargissement de la portée de la récidive et de l'emprise des circonstances aggravantes, avec pour corollaire la restriction du sursis et du bénéfice de circonstances atténuantes ; l'aggravation des pei-

nes encourues et l'extension à l'infini du champ des incriminations pour certaines infractions, notamment "toutes les infractions réputées violentes".

sécurité de l'état

Se profilent également dans le projet Peyrefitte une "formidable machine de guerre contre tous les mouvements sociaux" (Maurice ZAVARO, vice-président du Syndicat de la Magistrature, "Libération" 31 mai).

Menaces, tentatives de menace (apparition du délit d'intention), dégradations, destructions, détériorations et tentatives, toutes ces infractions visées particulièrement sont une réponse directe à des mouvements récents, d'agriculteurs, de sidérurgistes ou de minorités nationales.

Maître Le Mappian, pour la C.S.A. citait l'aggravation de la police des chemins de fer en cas d'envahissement des voies : 5 à 10 ans de réclusion, s'il y a risque de déraillement ou de collision... mais 3 mois à deux ans pour le simple fait d'encombrer la voie ou d'employer un moyen quelconque pour gêner ou entraver la circulation ou le fonctionnement du service des transports.

La grève des cheminots devient un délit. Tout bonnement. Et les comités d'usagers qui organiseraient une manifestation dans une gare seraient également punissable.

Exemple parmi d'autres dans un projet qui, pour Maurice ZAVARO, marque la volonté du pouvoir de "se doter d'un droit commun qui rappelle les lois d'exception. Ça n'est pas la sécurité des citoyens qui est recherchée, mais celle de l'Etat face à tous les mouvements sociaux." ■

paysans: MANIF. SPECTACULAIRE

UN pont Morand couleur d'âneute, une fumée âcre qui vous prend à la gorge, des pommes qui s'écrasent aux pieds des gardiens de la paix et sur la façade de la Préfecture.

Manifestation spectaculaire des agriculteurs Mercredi dernier à Nantes.

Ils étaient 700 à 300 venus des trois points de rassemblement, route de Paris, route de Vannes et Pirmil, accompagnés de 130 tracteurs, ils ont convergé vers la Préfecture pour manifester à l'appel de la FDSEA et de la Section Jeunes 44, leur mécontentement à la politique agricole du gouvernement.

Manifestation en rapport direct avec les négociations Bruxelles où les Ministres de l'Agriculture de la C.E.E. tentent de fixer les prix agricoles pour 1980.

Dans un tract distribué sur le parcours, la FDSEA rappelle la baisse du revenu des agriculteurs depuis quelques années - augmentation des charges, en 1970 1000 litres de fuel équivalaient à 400 litres de lait en 1980 cela équivaut à 1330 litres ;

- augmentation des cotisations sociales, plus 25 % en 1980 par rapport à 1970.

- chute du revenu brut moyen d'exploitation en Loire-Atlantique :

-0,3 % en 1976, -0,7 % en 1977, -3,9 % en 1978, -6,3 % en 1979.

- "Les propositions d'augmentation des prix agricoles de 5 % soutenues par Bruxelles et Paris sont ridicules par rapport à l'évolution de nos charges", souligne la FDSEA qui demande une augmentation de l'ordre de 12 %.

- Dans le même temps 300 agriculteurs bloquaient le Pont de St Nazaire, plus exactement le péage, laissant passer gratuitement les automobilistes tandis que des manifestations semblables se déroulaient dans le Finistère en Mayenne et dans le Morbihan.

note:

De la paille, des vieux pneus qui brûlent, du lisier déversé devant les grilles de la Préfecture.

De tout ça seules les plates bandes de la municipalité nantaise auront à souffrir. Les flics eux ont reçu quelques pommes, projectiles dérisoires face aux matraques toujours efficaces.

Les "violents affrontements" dont pourraient témoigner ces photos sont en fait bien loin de la réalité. ■



Tailleurs de pierre

CISAILLEMENTS

Au premier jour de la 7^{ème} semaine de grève, il est bon de faire un premier bilan de la lutte des tailleurs de pierres, ces héritiers des batisseurs de cathédrales qui ne sont plus que 2000 en France dont 40 en Loire Atlantique contre 200 avant la deuxième guerre mondiale. La taille de pierre est une branche du bâtiment, c'est à dire à la fois le premier secteur industriel français, mais aussi un terrain particulièrement bien moulé pour l'exploitation ; en effet, le bâtiment c'est 1.213.000 ouvriers et 8,4% du PNB pour 1975 face à des salaires qui ne méritent même pas ce nom puisqu'un OHQ par exemple avec 20 ou 30 ans de métier peut espérer atteindre les 2900F mensuels.

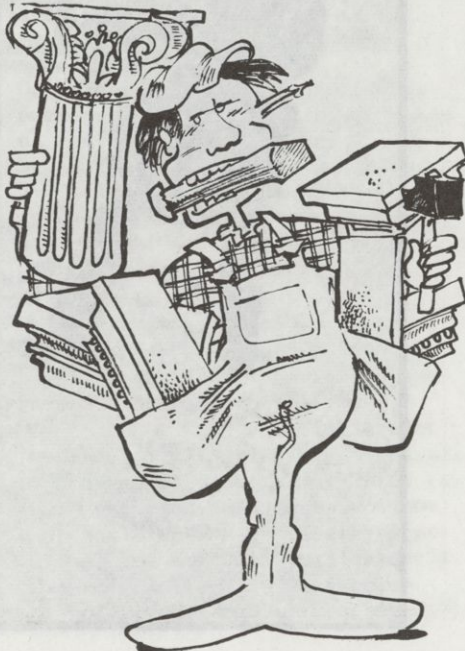
il était une fois

Début avril, Force Ouvrière et CFTC signent avec le syndicat patronal CFNB, quai de Versailles, un accord laissant 9% d'augmentation pour 1980 alors que Ouest France du 29 mai annonçait à la une un rythme annuel d'inflation de 14%. A partir de cette situation, CGT et CFDT se retrouvent pour une fois unis pour pleurer ensemble une demi-journée, le lundi matin 21 avril sur le pont St Michel, le grand mythe du syndicalisme qui permet à deux organisations représentatives, c'est à dire à 315 personnes de baillonner 30.000 ouvriers du bâtiment pour l'année. Car même si un ou des syndicats défendent réellement la classe ouvrière, ils seront toujours battus en brèche par des syndicats jaunes auxquels le pouvoir accorde pas mal d'avantages. Seuls les tailleurs de pierres décident de poursuivre, d'élargir et de durcir le mouvement en se mettant en grève illimitée après avoir envoyé deux lettres sans avoir obtenu de réponses à chaque patron informant des préoccupations et des propositions des ouvriers. Dès le premier jour, ce fut un grand branle bas de combat de gars engourdis par des dizaines d'années de travail : peinture sur les échafaudages, contact avec la presse et la T.V., expositions qui aident particulièrement à faire connaître et apprécier le mouvement, participation remarquée aux manifestations du 1^{er} mai et de défense de la sécurité sociale, etc...

Malheureusement au bout d'un mois, la fatigue se fit jour ainsi que la baisse de moral puisque les patrons faisaient toujours la sourde oreille. C'est ainsi qu'un ouvrier a repris le travail sous les huées de ses collègues.

Par contre trois nouveaux tailleurs de pierres sont venus nous rejoindre, trois travailleurs sous contrats et quand on connaît la difficulté pour des intérimaires de faire respecter les droits sociaux fondamentaux, c'est tout de même un sacré coup de poing dans le porte-feuille des patrons. En tout maintenant, les 4/5 des tailleurs de pierres sont présents, le cinquième restant étant constitué de compagnons du devoir, secte remise sur pied par Pétain et qui garante de sa tradition continue à défigurer le mouvement ouvrier. Cette fatigue se ressent par une volonté d'aboutir à une négociation le plus vite possible et par tous les moyens possibles. Ces moyens vont des formes classiques de demandes de rendez-vous auprès de l'Inspection du Travail, de la préfecture et de la mairie, à l'utopie complète par des lettres envoyées à Ceyrac, Giscard d'Estaing et même au pape ! se traduisant dans les journaux locaux en essai sur la coexistence pacifique et la collaboration entre classes sociales antagoniques. "En tambourinant à toutes les portes, on est sûr de faire un peu de bruit"... sans déranger personne.

A ce jour, l'Inspection du Travail doit convoquer la commission de conciliation pour obliger les patrons à se mettre à table car ils ne proposent que des négociations séparées entreprise par entreprise, ce qui signifierait un éparpillement du mouvement, des différences sur les avantages acquis entre boîtes et à l'intérieur de chacune d'entre elles, voire le vidage des éléments trop turbulents. De toutes façons, le patronat ne veut rien filer car 1% ça remet en cause l'accord signé avec F.O et



C.F.T.C. et surtout 2% ça percerait une sacrée brèche sur leur radeau, par où pourrait s'échapper le bâtiment tout entier. Il reste donc aux tailleurs de pierres de sortir du bâtiment en ayant un statut bien défini comme celui des électriciens par exemple.

Ce qui sous-entend de créer une union à la base de tous les tailleurs de pierres. Mais quelle union ? Pour la CGT, seul syndicat présent à la grève, c'est simple : l'union, c'est eux ! Car "ceux qui ne sont pas à la CGT n'ont rien compris" (dixit à la mairie le 28/5).

Pour d'autres, une inter-syndicale ou même des non-syndiqués pourraient se retrouver et participer à l'élaboration d'un statut et d'une liaison permanente serait préférable. C'est un grand débat qui nous traverse actuellement, et qui déborde même puisque chacun s'accuse réciproquement de récupération. Alors comment arriver à ce regroupement quand on sait que les syndicats eux-mêmes ne sont pas capables de s'entendre. Quoi qu'il en soit, cette grève aura permis de casser l'engrenage du quotidien et de débloquer les rapports humains. Ainsi de découvrir de nouveaux horizons avec des personnes que l'on ne connaissait pas ou ne voulait pas comprendre. Et surtout d'envisager sérieusement de désertir les entreprises pour certains d'entre nous car "la preuve est faite que nous ne sommes que des larbins à qui on ne daigne même pas répondre", par la création de coopératives ouvrières ou d'association de travailleurs indépendants afin d'en finir avec le patronat : fini les revendications de bouts de chandelles qui traînent en longueur, fini l'omniprésence des entreprises sur le marché du travail. Toutefois les SCOP ne sont que des palliatifs dans la société marchande où nous vivons.

des sous

Enfin, il faut aborder le problème financier. Déjà 6 semaines complètes, ce qui fait en moyenne un trou de 4.200 F et malgré cela on s'acharne... jusqu'où ? C'est pour cela, chers camarades, que nous faisons appel à votre soutien. Ce ne sont pas les 35 F par semaine et par personne à charge que la mairie propose qui aident tellement car il faut des personnes à charge et que la conjointe ne travaille pas, il ne faut pas non plus être célibataire. Et puis, à supposer que nous arguions bientôt le travail, cet argent pourrait servir en guise d'indemnités de reprise que les patrons ne veulent pas filer. Merci ! Envoyez vos chèques à l'APL sans remplir "à l'ordre de" mais avec mention soutien aux tailleurs de pierres. Un compte-rendu sera fait. ■

la CGT répond

SUR LES "SOUS SMICARDS"

sept -
lettre ouverte -

C'est en tant que lecteur régulier d'APL, mais aussi et surtout en tant que représentant de l'Union Locale CGT chargé de suivre l'entreprise U.S.P. de Nantes que je suis dans l'obligation de vous adresser cette lettre ouverte à propos de l'article intitulé "Les sous smicards", pages 6 et 7 d'APL n° 120.

J'ai, en effet, relevé plusieurs inexactitudes, voire même contre-vérités pour le moins choquantes. Je dois, tout d'abord, vous faire remarquer que nous aurions pu éviter cette lettre ouverte si, à l'occasion de votre visite, vous aviez contacté les représentants de la CGT au lieu de vous borner au seul avis des adhérents de la CFDT, puisqu'il s'agissait d'un conflit mené en commun par nos deux organisations syndicales.

Je dois vous avouer, sur ce point, ma profonde déception car en matière de recherche journalistique approchant de la façon la plus objective un conflit, il y a mieux à faire, à moins que cette démarche soit délibérée, ce qui pose certaines questions ; mais cela est sans doute un autre problème en ce qui concerne les visées de votre article.

Première contre-vérité :

"La CFDT représente 75% des nettoyeuses de l'USP, la CGT est montée à 20%".

Je peux vous fournir le P.V. des résultats officiels des élections professionnelles qui ont eu lieu il y a quelques mois. Nous avons obtenu le même pourcentage de bulletins que nos camarades de la CFDT (50% - 50%). Les noms rayés sur les listes ont d'ailleurs été déterminants pour l'attribution du 3ème siège.

Alors, pourquoi minimiser la représentativité de notre organisation syndicale ?

Deuxième contre-vérité :

"à l'heure de la discussion, il n'est plus de source sûre, tout doit se plier aux schémas des Etats Majors" (page 7).

En dehors de ce langage pro-militaire que nous avons l'habitude d'entendre dans la bouche de nos ennemis de classe qui nous présentent régulièrement comme des pions sans trop de cervelle, qui subissons les jeux compliqués de nos états majors respectifs, je dois vous dire que le téléphone existe sur Nantes, ce qui nous a permis de rentrer en contact avec d'autres centres de nettoyage et de manutention ferroviaires qui n'avaient pas besoin d'être "freinés" ou "poussés"...

Pour une plus ample information de vos lecteurs, je dois vous rappeler le déroulement du début de cette grève sur Nantes :

Le conflit des nettoyeurs du métro durait déjà depuis quelque



grève des nettoyeurs du métro

temps. Avec les militantes et responsables CGT de l'U.S.P. de Nantes, nous avons convoqué une intersyndicale le 17 avril afin de proposer à nos camarades de la CFDT de faire une déclaration commune à la Direction Patronale sur les revendications nationales. Si la réponse était négative, nous proposons d'appeler le personnel à la grève.

Nos camarades de la CFDT ont été d'accord sur cette démarche.

La réponse fut négative, la suite vous la connaissez...

Ce qui me semble, par contre, extrêmement grave, c'est le "protocole d'accord "acceptable" (page 7 tous-jours)". Bien que vous ayez pris la précaution de mettre des guillemets au terme "acceptable", celui-ci revêt une dimension importante pour bien saisir ce qui différencie une organisation de masse et de classe ne transigeant pas sur les intérêts des travailleurs qu'est la CGT avec une organisation qui, à force de se "recentrer", finit par brader les revendications prioritaires des salariés.

Vous devez, en effet, savoir que dès le 25 avril les propositions patronales se montaient à 9,3% globalement.

La CGT refusait de nouveau ces propositions qu'elle jugeait insuffisantes.

Dans le même temps, la CFDT signait un protocole d'accord séparé avec les employeurs du métro sur la base d'une augmentation de 187F nets par mois à compter du 1er avril.

En acceptant de signer un protocole d'accord avec les entreprises de la RATP, le salaire net mensuel : à 2.537 F au 1er avril 80 ; à 2.569 F au 1er juillet 80 ; à 2.600 F au 1er octobre 80 ; à 2.650 F au 1er avril 81, la CFDT acceptait au travers de la négociation, la politique d'austérité engendrée par le gouvernement Giscard/Barre.

Quant à la CGT, elle refusait toujours ces propositions non conformes à la plateforme commune. Nous appelions à poursuivre et à intensifier l'action sur le plan national.

Après deux autres commissions pari-

taires, dont la dernière a duré plus de 6 heures, nous obtenions une augmentation de la rémunération de 11,38%, ce qui donne pour la plus basse catégorie et pour 41 H de travail par semaine :

au 1er avril 80.... 2.574F nets

au 1er juillet 80.. 2.696F nets

au 1er octobre 80.. 2.819F nets ;

ce qui donne une augmentation de salaire net mensuel :

au 1er avril 80..... 263F nets

au 1er juillet 80..... 385F nets

au 1er octobre 80..... 508F nets,

et ce, sans accepter, comme l'a fait la CFDT pour le métro, une baisse des effectifs de 10% (!). Ce qui atteint déjà des proportions dramatiques...

En plus de l'augmentation de salaire, la CGT, forte du mouvement qui se situait entre 75 et 80% des travailleurs et travailleuses dans l'action, obtenait une réduction du temps de travail (sans perte de salaire) :

1/2 heure au 1er octobre 80

1/2 heure au 1er février 81,

plus d'autres revendications.

Notamment, nous citons la prime de vacances qui passe de 34% pour l'ensemble du personnel ayant un an d'ancienneté au lieu de 25% au bout d'un an et 32% au bout de 2 ans.

Voilà quelques données que je tenais à vous apporter et qui expliquent pour une bonne part les difficultés que nous rencontrons entre nos deux organisations syndicales.

Cela, je pense, donne un reflet plus optimiste que "l'inquiétant constat" que vous faites.

En conclusion, dans votre article, vous ne faites à aucun moment part des perspectives d'avenir que le personnel de l'USP est en droit d'espérer des luttes que tous les exploités mènent à l'heure actuelle pour une vie meilleure.

C'est dans une unité claire et nette basée sur des positions de classe et de masse, que naîtront les conditions d'un véritable changement pour tous ceux qui souffrent de l'exploitation capitaliste.

ur l'Union Locale C.G.T. ■

Carlos FERNANDEZ.

PRISES DE BEC À EDF-GDF

La semaine dernière, profitant de l'ouverture des nouveaux bureaux du district Nord, les syndicats CGT et CFDT de l'EDF ont inauguré ces locaux à leur manière prenant de court la Direction. Par cette manifestation ils entendaient attirer l'attention des usagers sur la politique menée actuellement par les Directions d'Electricité de France et de Gaz de France qui tentent d'imposer aux usagers et au personnel un projet de réformes de structures de distribution.

Actuellement en dehors des grandes agglomérations les usagers ont à leur disposition deux types d'unités :

Le District lieu d'accueil et de relation technico-commerciale pour régler tous les problèmes relatifs aux abonnements aux tarifs... C'est également une base d'intervention technique permettant d'assurer réparations, entretien, dépannages.

La subdivision (4 en Loire-Atlantique) coordonnant les activités techniques commerciales et administratives des districts et assurant la majorité des travaux sur les réseaux.

"La réforme envisagée, indique le secrétaire de la CGT, EDF tend à supprimer subdivisions et districts pour les remplacer par des agences à caractère plus commercial avec mise en concurrence des équipes en-

tre elles mais aussi avec le privé. A long terme ce sont les secteurs rentables d'EDF comme l'installation qui vont passer au privé."

Conséquence également pour les usagers : la diminution des points d'accueil, l'augmentation des délais d'intervention. Pour les employés c'est à terme la suppression des emplois en secteur rural, les déplacements de milliers d'agents en aggravant leurs conditions de travail.

-Pourquoi le district Nord comme symbole ?

"Il y a 4 ans explique un militant CGT la direction a voulu supprimer ce district. Les actions que nous avons menées ont abouti non seulement à son maintien mais à sa réno-



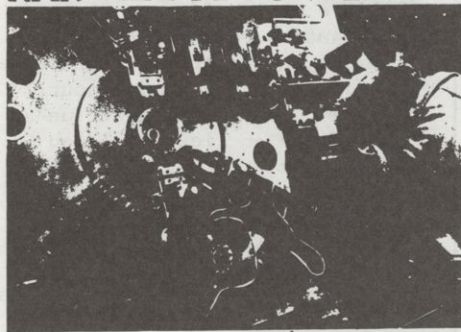
vation. Pour nous s'était le symbole du service du aux usagers et de la lutte contre ce que veut imposer la direction".

Le directeur d'EDF Mr THELOT ne s'y est pas trom-

pé. Dans une lettre au personnel il indique à propos de l'inauguration "il n'appartient pas à une organisation syndicale de s'arroger un droit quel conque sur des locaux qui sont mis par la direction à la disposition de la clientèle et de l'ensemble du personnel propre à la sous unité", en évoquant par ailleurs le fait qu'il n'était pas pour la suppression de ce district, l'idée venant de son prédécesseur. "Ce qu'il n'indique pas c'est qu'il prévoit la même chose pour le sud-loire. La Direction envisage de supprimer les district de Rezé et de St Sébastien et de le regrouper sud Loire avec les services de la rue Lamoricière?"

"Cette lettre envoyée au personnel c'est pour nous une atteinte au droits des travailleurs indique la CGT. Dans un cadre plus général il ne faut pas oublier que sous le prétexte de sécurité, le gouvernement veut faire passer une loi interdisant le droit de grève au personnel des centrales nucléaires. Toutes ces mesures vont dans le sens d'une dégradation des conditions de travail des agents et d'un mauvais service aux usagers. Le gouvernement veut détruire les nationalisations et permettre au secteur privé de s'occuper de la production d'énergie". ■

NANTAISE DE FONDERIE



LA REPRISE

Les ouvriers de la NANTAISE DE FONDERIE ont repris le travail pour accomplir un préavis de deux mois avant la liquidation de l'entreprise. La manifestation CGT - CFDT des métallos nantais, mercredi 21 n'a pas apporté de perspectives nouvelles. Environ 500 personnes et les discours habituels "un enjeu pour la métallurgie nantaise", "la volonté des patrons de faire payer la crise aux travailleurs" - dont on ne voit pas l'efficacité puisqu'ils ne sont accompagnés d'aucune proposition d'action nouvelle.

Du plus certains soulignent que les ouvriers de la NANTAISE n'ont jamais été à la pointe de la combativité ouvrière dans le passé et qu'ils ont peut-être déjà résignés. Notons cependant que la CGT ne désarmer pas. Une délégation a été reçue au Comité de développement de L-A (CODELA) et a tenté, sans succès, de se faire entendre au Conseil Général. Une commission paritaire de l'emploi soit être consacrée à la NANTAISE au cours du mois de juin. ■

PARIAS DE L'ANIMATION

Les animateurs vacataires des centres aérés de la ville de Nantes en ont ras le bol d'être les parias de l'animation. Depuis plusieurs mois, ils réclament un statut d'animateur non permanent, une garantie de l'emploi et surtout un salaire correspondant au travail réellement fourni et non un forfait ce qui est le cas actuellement.

Ces animateurs dépendent des différentes associations d'animation, UFCV, Francs et Franches Camarades, Centres aérés de la Ville de Nantes, Associations de quartier, regroupées depuis deux ans au sein de la Fédération des Centres de Loisirs de la Ville de Nantes. Cette fédération dispose d'un budget de 1 milliard, 200 millions de centimes, sub-

vention accordée par la ville de Nantes (pour 60 %) la CAF, Jeunesse et Sports, le Conseil Général et les Parents qui suivent les Centres payent de 100 à 500 F par semaine pour leur enfant.

En fait les animateurs vacataires sont considérés comme bénévoles indemnisés, conséquence : seul le temps corres-

pendant à l'accueil des enfants est rémunéré, le temps de préparation, de recherche personnelle, de rangement, de bilan n'est pas pris en compte. Tout ceci est pourtant obligatoire et prévu expressément dans la lettre d'engagement, contrat de travail délivré pour un trimestre maximum.

Aujourd'hui le bénévolat ne fait plus recette, ce travail d'animation est de plus en plus exercé par des chômeurs des étudiants pour qu'il constitue un complément indispensable pour boucler le budget.

Les animateurs vacataires ne veulent plus entendre parler de bénévolat pour des tâches expressément prévues à l'embauche, ils exigent que le travail fourni soit rémunéré sur la base du SMIC.

On nous paye IHI/2 pour 3H de travail réel. Pour chaque

mercredi après midi nous touchons 44 F, ce qui correspond à 3 H d'accueil des enfants, mais à 7 H de travail réel si on compte la préparation et le rangement, soit à peine 7 F de l'heure. Nous avons demandé à la Fédération un salaire égal au SMIC. On nous a répondu que c'était impossible cela supposerait une augmentation du budget de 4 millions de francs."

Les animateurs vacataires, réunis en assemblée générale, ont décidé de poser clairement leurs revendications. Ils ont pris contact avec les organisations syndicales.

Difficile avec la CFDT, dont les adhérents sont aussi les animateurs permanents des centres et par conséquent les employeurs des vacataires". Dans la mesure où ils siègent à la fédération, ils se sont

comportés dans ce cas en employeurs plutôt qu'en syndicalistes.

La CGT et le Mouvement des animateurs non permanents, soutiennent activement le mouvement.

Le Mercredi 21 Mai, l'assemblée générale des vacataires appelait à une journée de grève dans les centres aérés, journée qui fut suivie à plus de 75 %.

Au cours d'une conférence de presse les animateurs devaient réaffirmer leurs revendications et souligner qu'un certain nombre de démarches effectuées avec la CGT et le MAMP auprès des associations ou de la fédération n'avaient à ce jour rien donné ils envisagent maintenant de porter l'affaire devant les prud'hommes. ■

D.B.

NOTIS naufragés

L'ennui s'épaissit à bord du NOTIS toujours occupé par 17 marins et hommes d'équipage qui attendent leur argent.

Des éléments nouveaux pourtant :

- L'organisation, lente il est vrai, de la solidarité : la création d'un comité de soutien regroupant, sous l'égide de la CGT marins, un certain nombre d'organisations humanitaires, syndicales, ainsi que différents comités.

- La survie matérielle des marins, mieux assurée aujourd'hui, les Paysans Travailleurs prenant en charge la livraison régulière de produits de la ferme (lait, oeufs, viande, légume...).

Par contre certains produits de base (huile, pain, riz, pâtes...), sont livrés trop irrégulièrement : en milieu de semaine dernière, les naufragés du NOTIS se plaignaient de n'avoir plus rien à manger depuis plusieurs jours.

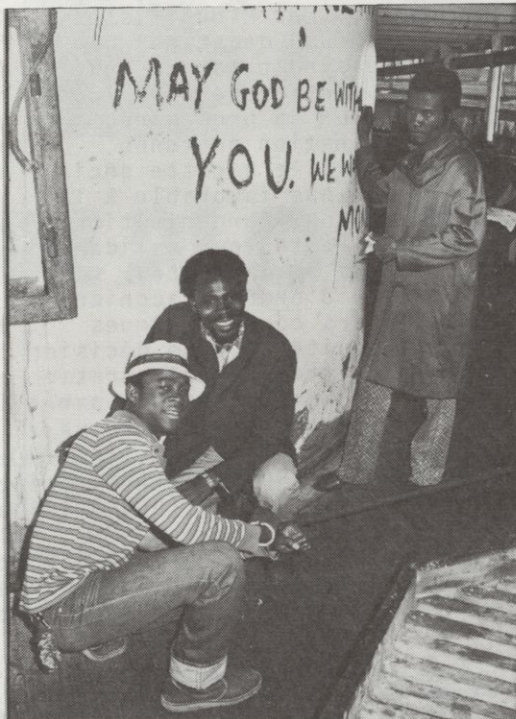
- Côté "magouille, carambouille et compagnies", comme titrait Presse-Océan, le 23 mai, il semble que les détectives privés engagés sur diverses places internationales aient levé des lièvres intéressants. On commence à mieux cerner les véritables responsables de la lamentable odyssee du NOTIS. Derrière CHATZICHRISTOS, l'armateur de paille du cargo fantôme, derrière plusieurs sociétés fictives, on remonte aux véritables sources financières. Nous y reviendrons.

Notons enfin qu'au 52ème congrès des marins CGT, appel à été lancé à "organiser un boycott général de tous les navires battant

pavillon de complaisance, de tous les navires sur lesquels il y a des différences dans les conditions sociales des marins suivant leur nationalité".

Les syndicats italiens, espagnols et portugais se déclarent favorables à ce boycott.

Au sujet du NOTIS, l'éventualité d'un boycott du pavillon grec est pour le moment écarté : il faudrait que les marins grecs déclenchent eux-mêmes une grève de solidarité pour que les français se joignent à eux. On n'en est pas là. ■



QUINZAINE CELTIQUE

SIXIEME QUINZAINE CELTIQUE DE NANTES ET DU PAYS NANTAIS.

DU 6 AU 24 JUIN.

Le mois de juin est "culturellement chaud" à Nantes : il y a le Festival, l'Amérique à Nantes (que du culturel?...), et la VIe quinzaine celtique...

Autant dire qu'il y en aura pour tous les goûts ! Quant aux couleurs ! Le centre Nantais de culture Celtique annonce les siennes :

Les quelques cent associations culturelles bretonnes de Loire-Atlantique sont presque toutes regroupées au sein du Centre Nantais de Culture Celtique. Au travers de ses commissions (animation, bibliothèque, toponymie, langues, recherche et créativité, information, recherche musicale, audio-visuel etc), de ses activités ponctuelles ou de rencontre, de concertation et d'animation au service de tous adhérents ou non. Cette volonté de ne pas enfermer le mouvement culturel breton dans un ghetto, la CNCC la concrétise depuis six ans, au mois de juin, dans la quinzaine celtique qu'il organise à Nantes et dans le Pays Nantais.

Pour sa sixième édition, ce demi-mois d'animation sera différent des précédents par de nombreux points, et notamment :

- un début "allégé" jusqu'à la fin du Festival Nantes-Nord.
- un nombre de manifestations "payantes" réduit à cinq.
- un nombre de manifestations gratuites supérieur à dix.
- une volonté d'ouverture hors du "monde celtique".

Demandez le programme !!

- 6 : concert GWENDAL, pop celtique jazz 21H. Frébaudière Orvault.
- 7 : animation des rues du centre, danse et musique 15-18H.
- 9 : Le problème corse débat 21H.
- 12 : veillée populaire galloise, chanteurs et conteurs de Hte Bretagne 21H Nantes. ■

PLOGOFF : RAZ DE MAREE

Plogoff a gagné son pari : on attendait 100 000 personnes et en fait 150 000 sont venues au rassemblement de la Pentecôte, situé dans la baie des Trépassés. Un cadre grandiose pour une kermesse militante dépassant les espérances des organisateurs, qui avaient réuni toutes les conditions pour faire de ces deux jours, placés sous le signe de la solidarité Plogoff Larzac, une parfaite réussite...

Un car de Nantes, un du Pellerin, quelques voitures particulières : la contribution régionale s'est fondue dans la masse des militants venus des quatre coins de France ; (Dunkerque, Lyon, Pau, Fessenheim...) et d'Europe (belges, suisses, hollandais, allemands...) Un flot humain qui connut son apogée le dimanche soir, racolé peut être par la venue d'Higelin. L'entrée à 5 francs ; les millions engagés (4 pour la sono...) ont vite été retrouvés. Réussite d'organisation, réussite financière : Plogoff "à la lutte exemplaire" stimule les anti-nucléaires.

Il faut dire que la détermination de sa population fait chaud au coeur ; parler avec les gens du cap c'est prendre une solide tranche d'optimisme et une leçon de courage. Ces gens du bout du monde ont lutté avec l'énergie farouche du désespoir et leur fierté s'en est élargie avec raison. A présent au cap Sizun c'est l'accalmie, peut être avant la tempête : un bruit de couloir (EDF) cir-



cule : les 4 tranches 1300MW prévues pourraient être remplacées par 2 tranches 1300MW + 2 tranches surrégénérateurs impliquant la construction d'une usine pour les déchets !...

Pour ce qui est des événements passés signalons 2 films 16 mm : "Le dossier Plogoff" et "Plogoff, les pierres contre les fusils" disponibles tous les deux à la mi-juin. Mis à part les séances de projection, l'animation militante était avant tout assurée par les nombreux stands antinucléaires suivis de près par ceux du Larzac, Lip, comités anti-marée noire, antimilitaristes, joint français... Les Plogoffistes avaient refusé des stands de partis ou syndicats par peur de la dispersion de leur lutte dans un flux de propagande (la coordination bretonne s'était ralliée à cette décision, bien que favorable à la participation d'organisations ayant manifesté leur solidarité au cours de la lutte). Un service d'ordre draconien a d'ailleurs connu quelques déboires suite à cette décision intransigente. La "démocratie écologique" a été assurée par la participation aux nombreux forums, parfois trop enclins aux propos de spécialistes, dont les conclusions furent les suivantes :

Nucléaire et Sécurité : un problème qui doit être pris en compte tout le long du cycle (des mines au retraitement),

le système actuel ayant comme premier souci la protection de l'outil plus que celle des hommes : la maladie de la rentabilité.

Nucléaire et Santé : un problème global, travailleurs, population, environnement avec les différences que présentent l'irradiation et la contamination et les incertitudes sur les conséquences d'un accident nucléaire ;

Nucléaire et Economie : Le capitalisme est responsable d'une logique des besoins sans rapport avec la qualité de vie et du mensonge sur le coût de l'électro-nucléaire.

Nucléaire et Alternatives : Il faut remettre en cause les modes de production et de consommation, informer le plus largement possible sur la base de propositions concrètes telles que les projets Alter.

Nucléaire et Société : On ne peut séparer la répression (du militaire au juridique) de la censure de l'information. Le plus grave étant la création de lois (tels que celle relative aux travailleurs du nucléaire...) propres à instaurer le totalitarisme.

Comme on le voit ces formes ne pouvaient que décevoir ceux qui croyaient repartir avec des plans de bataille, les discussions allant bon train entre le "site par site" et la volonté d'une coordination puissante...



Le projet alter a été très discuté : élément de lutte antinucléaire assurant la crédibilité du refus ou proposition de meilleure gestion de la production d'énergie pour le capitalisme.

En fait d'action, une des plus intéressantes de ce week end fut certainement l'arrivée dimanche midi de 30 brebis du Larzac qui connurent un gros succès et suscitèrent l'émotion en particulier lors de la remise des cloches. Un acte symbolique dont la signification profonde ne pouvait échapper aux milliers de spectateurs. Elles iront grossir le cheptel destiné à réintroduire la vie dans le cap Sizun disparu en matière agricole depuis la spécialisation des autochtones dans le domaine de la pêche. C'est cette même volonté qui fait accorder tant d'importance aux habitants du cap à "Plogoff Alternatives" leur nouvelle structure de lutte. Une importante exposition de matériel d'énergies renouvelables illustre bien cette volonté.*

Plogoff a vécu 2 jours d'affluence, dont le compte-rendu en direct était assuré par radio-Plogoff jusqu'au fin fond du Finistère, 2 jours très fatigants avec l'habituel cortège de militants, de zonards ou d'amateurs de musique, (Gwendal, Tri Yann, Servat, Etienne, Dan Ar Bras, Glenmor, Sauveterre, Higelin...) mais sur la pointe reste aujourd'hui une population résolue qui, comme le stipulait Annie Carval, n'oublie pas les trois condamnés en prison à Quimper... Une lutte avec un fol espoir : celui du pot de terre contre le pot de fer. Là-bas on sait qu'il est possible de réussir si la solidarité du week end doit se confirmer dans les prochains coups durs... à Plogoff et ailleurs...

Rendez-vous : ● 7 juin : Champ de Mars 21 h montage diapo et rencontre avec des habitants de Plogoff **NUCLÉAIRE & REPRESSION.**

● 28-29 juin : rassemblement à la Hague ● 12 juillet-16 août : Vacances sur le site du pellerin Rens : 54/30/01



* Démarche en totale opposition avec les comités Plogoff, Lille et Dunkerque distribuant un tract sur lequel on peut lire "Non au projets "Alter" non à la collaboration... si le gouvernement et le patronat ont fait le choix du nucléaire ce n'est pas par "manque d'énergie.

on "manque de démocratie" c'est un choix politique fait pour restructurer leur économie, faire plus de bénéfices, avoir une place dominante dans le monde en exportant des centrales fournissant ainsi la bombe atomique..."



RETOUR DE PLOGOFF

Dans les discussions après le rassemblement, l'enthousiasme n'a pas semblé général : l'autre rassemblement, 60 000 personnes le 16 mars le lendemain de la fin de l'enquête a semblé plus sérieux, plus intéressant. Mais à l'époque, la continuité avec la résistance directe aux flics, la mobilisation, le soutien régional face aux provocations des flics, la colère durant les arrestations,

les procès en cours, les suspensions des avocats à Quimper étaient certainement pour beaucoup dans la gravité du moment.

Quant à ce rassemblement le week end dernier, certains ont été déçus, irrités par le côté délibérément kermesse, la bronzette sur la plage, les culs nus dans l'eau, la grande "messe" de musique et de spectacle-consommation.

Des regrets : on aurait peut-être pu utiliser le podium central pour projeter les films, trop inaccessibles dans la petite salle de cinéma. Et puis éviter de faire les rapports des forums juste avant la soirée de musique avec la star Higelin. Une star à la fois responsable et prisonnière de son image, "locomotive" pour faire venir du monde mais sur quelles motivations ?

Higelin à 5 balles, ça attire du monde mais l'enjeu du score vaut-il qu'on utilise des idoles pour gonfler les chiffres ? Mais on sait aussi que cette lutte de Plogoff (comme celle du Pellerin ou d'ailleurs) mobilise des gens sur des bases très diverses: il y a les anti-nucléaires, ceux qui défendent leur pays, leur terres, ceux que l'autoritarisme du pouvoir, ses flics et ses décrets bidon

inquiètent. En ce sens, Plogoff en réussissant à unir pour 2 jours des gens si divers et leur proposer des forums des films et de la fête, de la musique et de la bouffe, a prouvé que s'il n'y avait pas unité sur les motivations il n'y avait pas antagonisme ni incompatibilité et que la lutte anti-nucléaire a besoin de tous. ■

absentes des forums, les femmes de Plogoff sont en première ligne sur le front de la bouffe!



VENDEE

une librairie

La Vendée est depuis quelques temps le cadre de nouveautés dans le domaine de l'information. Une équipe a lancé, il y a 5 mois le mensuel "Galerie", une autre assure depuis la même période une page "Vendée" chaque semaine dans APL. Juin 80 sera l'occasion d'une autre création, celle d'une librairie... boutique qui se veut un outil pour les hommes et les femmes, les travailleurs ou non... dans les luttes ou pour le plaisir.

Plutôt que de rechercher une définition style "librairie de gauche", "librairie militante", "librairie différente", "librairie parallèle"...etc..., nous préférons nous définir par le contenu de nos rayons et nos projets.

Nous ne souhaitons pas tomber dans le débat des étiquettes. En attendant que la librairie se développe (soyons optimistes) les sujets abordés seront les suivants ; femmes, écologie-énergie, armée, classiques, politique, économie, sociologie, Afrique, Amérique latine, histoire sociale, syndicats-luttes école, santé, paysans, ...etc avec un autre secteur livre d'enfants, enfin la bande dessinée. Disons-le tout de suite, les livres disponibles à l'ouverture de la librairie ne constitueront pas une montagne! faute de moyens financiers... mais notre premier objectif sera d'augmenter le stock, d'élargir les genres littéraires en y adjoignant le roman, la poésie, le récit...etc et ceci selon les sujets déjà cités.

Pour tous ces chapitres, nous devons être un outil pour tous ceux qui s'interrogent qui luttent sur leur lieu de travail, dans leur quartier, pour une cause plus générale ou tout simplement pour leur propre évolution...

Être un outil, c'est d'abord mettre à disposition le plus grand nombre d'ouvrages possible. mais c'est aussi, si ce n'est pas le cas, faire des recherches, renseigner, documen-

ter le particulier ou les groupes qui ont besoin d'avis sur un ou plusieurs sujets.

Être un outil, c'est mettre à disposition de ceux qui organisent des rencontres, des manifestations... des livres selon les sujets (sciences humaines bandes dessinées...), nous voulons être dans l'actualité en aide aux groupes, mouvements, comités d'entreprise... notre objectif n'est pas le profit, il nous faut simplement couvrir nos charges (loyer, salaire..) Nous ce sont cinq personnes.. différentes... investies dans divers domaines...mais toutes la même volonté de mener à bien ce projet.

Enfin, un dernier point..et non des moindres ;

- La librairie s'appelle OPTIMA.
- Elle se situe au 17 rue de la Marne (rue de la sécurité sociale pour ceux qui n'ont pas la mémoire des noms de rue) le téléphone est le 62/48/21 elle ouvrira ses portes en fin de semaine.
- heures d'ouverture ; du mardi au vendredi 10H-12H30 13H30-19H00 Samedi et jour de foire : 9H-19H00. ■

A bientôt donc !
L'équipe de la librairie

◆ POETES ◆

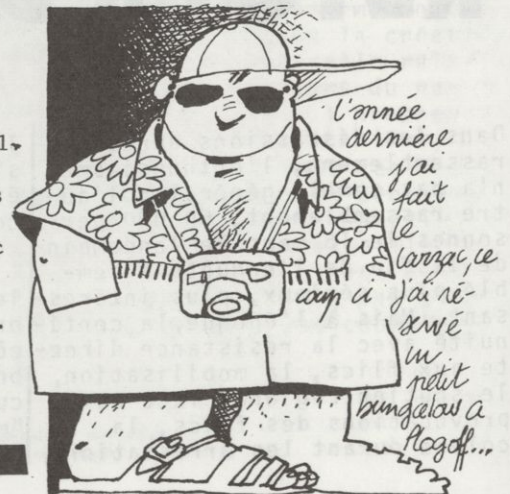
Le groupe "SEPT POETES DU PAYS NANTAIS" propose au public une nouvelle expo de poèmes-affiches, "Les champs de l'Hydre", sous les Halles de Clisson. A cette occasion il sera possible au public de rencontrer outre les représentants du groupe "Sept Poètes" la plupart des animateurs des associations précédemment mentionnées. Cette manifestation aura lieu les 7 & 8 Juin... ■

VACANCES AUTREMENT

C'est le titre d'une brochure de 16 pages éditée par le collectif "Vacances luttes et découvertes". 16 pages de comptes-rendus témoignages, documents, des séjours de l'été 79 : Longwy, Roumanie, Plogoff Larzac, Pays basque, midi viticole. Des vacances pour "s'informer aux sources, se rencontrer et échanger, discuter avec les gens, sur place, de leur travail, leur quotidien, leurs luttes. Ni séjours "militants" sérieux et efficaces, ni vacances gnan-gnan, vacances consommation simplement des vacances en groupe de gens venus des 4 coins de France. Pour voir sur place découvrir peut-être que la réalité est plus complexe que prévu, que les gens la vivent avec leurs contradictions.

Projets pour l'été 80:
Juillet et septembre : Le Portugal/Bulgarie Roumanie : contact avec des dissidents. I août-25 août / Algérie: socialisme et problème des minorités.
29 juin 19 juillet, 15 août 15 septembre / dans le village où Haroun Tazieff est maire (région du Rhône) énergie écologie (Août)/Irlande, /les ports bretons (problèmes des Pêcheurs) Gravelines/ Plogoff.../

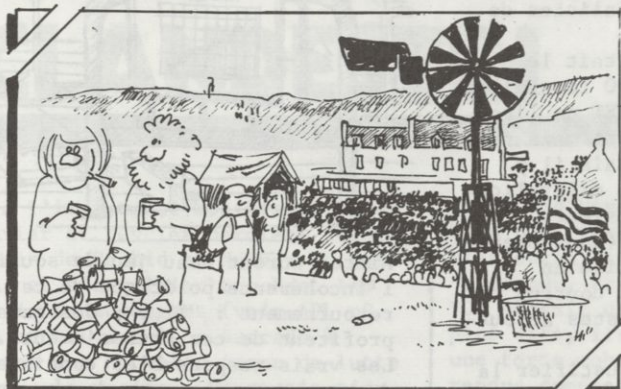
contact région ouest E. GIRARD
3 bis Bd Jeanne d'Arc
35 000 RENNES. ■



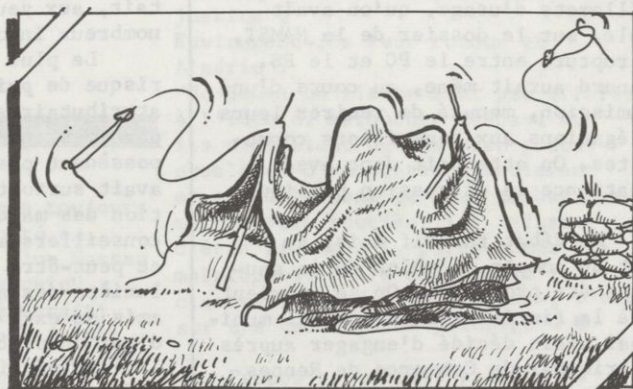
SOUVENIR

DE LA BAIE DES TRÉPASSÉS

treize



A PLOGOFF, ON ETAIT 100 000, ESTIMATION A 2 CHIFFRES APRES LA VIRGULE. J'AI APERÇU MACHINE... MERDE JESAIS PLUS SON NOM QUI C'EST ÇA... NON ELLE ETAIT TOUTE SEULE. AH BON ILS SONT SEPARÉS JE SAVAIS PAS ÇA, RACONTE, RACONTE...



APRES MURE REFLEXION ON A DECIDE DE PLANTER LA TENTE SOUS LA BAGNOLE, ÇA A EVITE DE MONTER LES PIQUETS A PART. LA GOUTTE D'HUILE SUR LE NEZ TOUTE LA NUIT, LA NUIT A ETE SUPER BE...



YVONNIC EST CONTRE LA CENTRALE... TROP DANGEREUX : DES FLICS PARTOUT, ÇA VEUT DIRE ALCOOTEST MATIN MIDI ET SOIR... L'ANGOISSE!



LA POPULATION EST UNANIME. SEULE INDECISE : LA MER. MARÉE HAUTE, MARÉE BASSE, FAUDRAIT SE DECIDER LA MER! A PART ÇA J'AI PRIS PLEIN D'EMBRUNTS DANS LA GUEULE...



PAS CHIEN, J'AI PARTAGÉ MES MEILLEURS FILONS AVEC UN PARISIEN PAUMÉ : "A 3, ON A LOUÉ UNE DIAULE AU NOVOTEL DE LA VILLE D'YS. SU-PER!"



"LES TRAVAILLEURS DU NUCLEAIRE SONT DE LA VERITABLE VIANDE A REM... LA NUIT VENUE, DES SEMBEURS FOUS ONT REPONDU : "BOUFFAREM LES MOUTONS"



LE MATIN, DANS TOUTES LES TENTES, FORUM "DORMIR PLUS ET BULLER AU PAYS"



ET PUIS FUSTARD, LES GUITARES DANS UN CRI D'AJONC BROYÉ SEL ET VENT MÉLÉS. MERDE ME VLA LYRIQUE. ÇA DOIT ETRE LE JOINT BIO. DERNIERE DENSÉE PROFONDE : SONT FOUS DE FAIRE UN CENTRALE ICI, FAIT BEN D'TROP FROID LA NUIT!

la namet : UN GOUFFRE

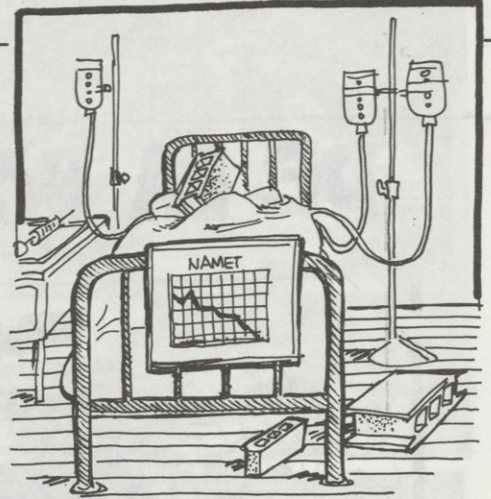
Il circulait, avant la dernière séance du conseil municipal de Nantes, des bruits de couloir. Certains avançaient, avec les guillemets d'usage, qu'on avait frôlé, sur le dossier de la NAMET, la rupture entre le PC et le PS. Chenard aurait même, au cours d'une commission, menacé de retirer leurs délégations aux conseillers communistes. On attendait donc avec impatience la discussion publique.

Le débat fut vif mais, au bout du compte, l'union de la gauche a été prolongée. On se souvient qu'à la fin février le conseil municipal avait décidé d'engager auprès du tribunal de Commerce de Rennes une procédure de suspension provisoire des poursuites conduisant à un dépôt de bilan. Les socialistes abandonnant une procédure amiable, s'étaient rangés aux arguments des communistes exigeant que la lumière soit faite par le juge sur les responsabilités de l'ancienne

municipalité, des banques et des promoteurs dans l'existence d'un trou de plusieurs milliards. Mais la procédure judiciaire comportait, aux yeux des socialistes de nombreux inconvénients.

Le plus avouable était le risque de priver les 450 locataires attributaires de la NAMET de l'appartement qu'ils occupent mais ne possèdent pas encore. Mais il y avait surtout le risque d'invalidation des mandats de plusieurs conseillers municipaux (dont Chenard) et peut-être aussi la mise en lumière des agissements douteux d'amis (ou ex-) des socialistes aujourd'hui en place.

En réalité, pour justifier la volte-face des socialistes exigeant maintenant que la procédure judiciaire soit abandonnée et qu'on revienne à une solution négociée dans le silence des conseils d'administration, il n'y a aucune justification technique ou financière irréfutable. Les élus commu-



nistes eurent beau jeu de souligner l'incohérence politique de ce retournement : "Il y a des gens qui profitent de ces attermoissements. Les vrais responsables continueront de se moquer de nous, de nous cracher dessus". Finalement, par 25 voix contre 21, le conseil municipal décida de voter 40 millions de francs d'avances et de reconstitution d'actif. Ce n'est plus un trou, c'est un gouffre. ■ G.D.

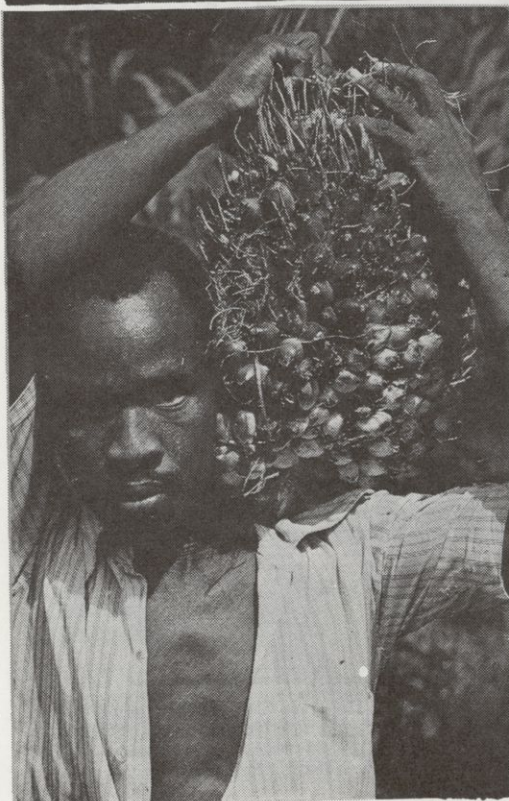
SKOAZELL VREIZH

Après avoir condamné, il y a quelques semaines des patriotes Corses, la Cour de Sureté de l'Etat (C.S.E.) reprend du service. Ce enième procès de militants politiques bretons aura un peu plus de piment sans doute que les précédents. Il s'agira de l'affaire dite "Le Taillantes", cet officier de la police (S.R.P.J. de Rennes) qui s'est fait sauter sa maison, il y a un peu plus d'un an. Ce charmant monsieur est le principal homme qui recherche en Bretagne, tous les

militants politiques, syndicaux, ouvriers, paysans, étudiants, en résumé les gêneurs ou les empêcheurs de tourner en rond du système capitaliste, impérialiste et jacobin de Paris. Parmi les inculpés pour cette affaire, certains sont en prison depuis presque 1 an, d'autres en liberté provisoire. Nous savons que les peines encourues pour un tel fait, seront sans doute lourdes. Combien d'entre-vous n'avez pas ricané ou même applaudi à l'annonce de l'attentat ; aujourd'hui nous sommes à la veille de voir défiler devant la C.S.E leurs auteurs et complices ou présumés. Sachons ne pas rester indifférents. A vous antinucléaires, antimilita-

ristes, militants anti-marées noires etc, etc..., ils vont payer pour nous une fois de plus. Il n'y aura de salut pour la Bretagne et les Bretons sans solidarité. Un procès coûte énormément aux familles des prévenus politiques bretons, la quasi-totalité ne pourra faire face sur le plan financier. Elles ont assez de subir le préjudice affectif et moral. C'est pourquoi Skoazell Vreizh lance un appel auprès de vous tous pour les aider dans ces dures moments. Vous pouvez adresser vos chèques au nom de Skoazell Vreizh à Joël Paris; l'Epertière 44450 St JULIEN DE CONCELLES. Merci. ■

Secours Breton.



◆ ZAIRE ◆

Amnesty a lancé le 20 mai une campagne internationale pour dénoncer les violations des droits de l'homme au Zaïre. Le Zaïre de Mobutu semble être un pays réceptif à l'action de l'opinion publique internationale et c'est pour quoi Amnesty veut faire pression pour obtenir :

- La libération des prisonniers d'opinion actuellement détenus,
- La fin des exécutions sommaires, de l'usage de la torture et l'abolition de la peine de mort.
- La fin des détentions (parfois plusieurs années) sans inculpations ni procès,
- L'amélioration des conditions d'incarcération.

Amnesty Internationale : NANTES
Claudine WIBAUX 54.93.03
Les Herbiers : D.VILLEMIN
La JOUCHERE
85 500 MOUCHAMPS. ■

◆ IRLANDE ◆

derrière les barbelés

En soutien aux prisonniers Irlandais qui mènent depuis des mois une grève de l'uniforme carcéral et de l'hygiène (370 hommes à Long Kesh, 32 femmes à Armagh) quelques Nantais sont venus protester devant le consulat Britannique. A part une banderole déployée et une diffusion de pétitions aux passants c'était un peu le bide : une douzaine de personnes seulement se sont déplacées le consulat britannique avait déménagé depuis un moment. Dommage dans une région où la sensibilité par rapport à l'Irlande est peut être plus forte que dans le reste de la France... ■

rachid et nasser UN RESEAU CLANDESTIN

A l'importante mobilisation de janvier et février derniers autour du cas de Rachid et Nasser et des menaces d'expulsion touchant les étudiants étrangers (voir APL n° 103 et suivants), a succédé à Nantes une nouvelle forme de lutte contre le racisme. L'organisation concrète de la résistance aux expulsions. Depuis quatre mois, des familles nantaises hébergent clandestinement Rachid et Nasser. Voici le témoignage de quelques-uns des membres de ce réseau de "porteurs de valises".

Rappelons les faits :
- Rachid Boukechiche est algérien, il a 19 ans, il vit en France depuis 10 ans, il est marié à une française et a un enfant. Il a reçu son arrêté d'expulsion le 4 janvier 1980.
- Nasser Ababsa est algérien, né à Nantes il y a 25 ans, il a toujours vécu en France, il ne parle que le français. Il a reçu son arrêté d'expulsion le 8 janvier 80.
Ces arrêtés d'expulsion sont l'application de la loi Bonnet-Barre parue au journal officiel le 2 janvier 1980. Le motif invoqué pour ces expulsions est "menace pour l'ordre public" (Rachid a commis, étant mineur, quelques petits délits et fut condamné à 4 mois de prison dont 2 avec sursis par le juge des enfants ; Nasser a été condamné à 2 puis à 6 mois de prison pour recel, peine purgée depuis mai 79).
Rachid et Nasser, défendus respectivement par Maître Morvan et Maître Le Mappian ont engagé des recours en conseil d'Etat et au Tribunal Administratif pour sursis à exécution et annulation de leurs arrêtés d'expulsion. Il semble qu'une réponse ne soit pas connue avant 6 mois (4 mois et demi sont maintenant passés).
Normalement Rachid et Nasser avaient 8 jours pour quitter le territoire français. Ils ont choisi "la clandestinité jusqu'à la victoire".

"Le problème numéro un des cosmonautes dans leur capsule, c'est de se supporter mutuellement" Rachid et Nasser, inséparables dans cette équipée de planque en planque, en ont fait l'expérience.

Un Rachid "très jeune, pas toujours bien conscient d'être entré en clandestinité", flanqué d'un Nasser "plus mûr, très calme, serein". "On pensait que ça se réglerait plus vite, ils étaient portés par une forte mobilisation. Ils se sont rendus compte qu'il faudrait attendre. Aujourd'hui, ils prennent des initiatives, se prennent en main". Avec cette arme redoutable : "une sacrée dose d'humour". Il en faut quand on est contraint pour d'évidentes raisons de sécurité, à déménager tous les deux ou trois jours. Jamais ils ne restent plus d'une semaine.



Qui les accueille ? Pas uniquement des familles de militants, même si ce sont elles qui ont constitué les premiers maillons de la chaîne de solidarité.
"Des familles très ordinaires, de tous milieux, rurales ou citadines : pas souvent ceux qui sont venus aux manifs pour les soutenir. Ils ont une telle ouverture aux gens qu'il est impossible de rester raciste quand on vit huit jours avec eux".
Leur passage a-t-il créé des bouleversements dans les familles d'accueil ?
"Vous savez, répond cette dame d'âge mûr, nous sommes une famille nombreuse, et ils s'y sont intégrés très facilement. J'ai un fils qui s'était mobilisé dans son lycée sur les problèmes de l'immigration.

L'hébergement de Rachid et Nasser, c'était pour lui la concrétisation de cette action. Nous n'avons rien changé à nos habitudes. Par contre, eux ont un peu changé les nôtres : ils ont obligé "nos hommes" à donner un coup de main à la vaisselle. C'est qu'ils ont un grand sens de la justice".
Envisagent-ils leur retour en Algérie ?
"Je pense qu'ils ne sont pas affolés à l'idée de retourner là-bas. Et ils n'auraient pas de bien grands problèmes d'adaptation. Seulement et c'est le sens de leur combat comme de notre soutien, ils refusent d'être fichés à la porte comme des malpropres. S'ils ont choisi la clandestinité depuis des mois, c'est sur une question de principe". ■

Propos recueillis par Ph. B.

Un appel signé déjà par une centaine de personnes, enseignants, médecins, syndicalistes ouvriers, élus de gauche, journalistes ou animateurs circule actuellement. Voici le texte de cet appel :
"Devant la recrudescence du racisme, concrétisée par l'importance des expulsions d'immigrés, plus particulièrement à Nantes de Rachid et Nasser, je me déclare prêt à maintenir sur le territoire tout immigré expulsé, en l'hébergeant.
Par cette position, je dénonce le caractère raciste des lois Barre-Bonnet-Stoleru. Ces lois ne vont-elles pas à l'encontre de la conception de la France terre d'asile ?"
Les signatures sont collectées par le "Collectif immigration de Nantes, 1 rue Léon Say, Nantes tél : 74.65.59. Et les chèques de soutien doivent être adressés à ADIP, 1 rue Léon Say à Nantes.

Manif antiraciste

Pour protester contre la "Semaine de Dialogue", et la législation raciste, une grande manifestation aura lieu à Paris le 7 juin en solidarité avec les travailleurs immigrés. Elle est organisée par le MRAP et 60 associations, soutenue par la CGT, la CFDT, les partis de gauche et d'extrême gauche. Une manifestation du même type est envisagée à Nantes ce jour-là. Des précisions seront données dans la presse locale. ■

MRAP : 7 rue de Gigant
44000 Nantes.

BREVE RENCONTRE

A l'heure où les déclarations en faveur des Droits de l'homme, contre le racisme, pour les libertés se multiplient, à l'heure où personne ne peut plus admettre que des individus soient chassés de leur emploi, de leur logement à cause de leur race, leur religion, leur sexe, les homosexuels subissent toujours en France, une véritable persécution. Dans le travail, chaque année, des milliers d'entre eux sont licenciés, font l'objet de chantage de la part de leurs employeurs à cause de leur orientation sexuelle (en particulier dans la fonction publique en vertu de l'article 12 du code, relatif à la bonne moralité. (texte d'une pétition à l'initiative du Comité d'urgence anti-répresseion homosexuelle : C.U.A.R.H.).

A Nantes, le G.L.H. (Groupe de Libération Homosexuelle) existe depuis 3 mois, est partie prenante du CUARH. Nous avons rencontré quelques uns de leurs membres et faisons échos de leurs réflexions.

APL : Quels sont les objectifs du GLH.

• Se faire connaître et reconnaître. Se faire accepter en tant qu'individu libre de disposer de soi-même. Pour nous, cela peut se faire à partir d'information et de luttes sur les lois, les comportements; c'est important, ça fait partie de l'oppression quotidienne. Nous faisons donc des permanences à la Librairie 71 tous les mercredis.

APL : Lorsque des gens viennent aux permanences, viennent-ils pour dire leurs problèmes juridiques, médicaux, les cas d'oppression. Qu'est-ce que vous comptez faire ?

• Jusqu'à présent, il s'est plutôt agit de contact. On ne s'est pas trouvé devant des problèmes précis. Ça ne pourra sans doute pas être une réponse au coup par coup. Le GLH ne pourra pas se substituer à un système d'assistance. Cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas prendre en charge tel cas. Si quelqu'un vient nous dire "j'ai été viré de mon boulot parce que je suis homosexuel", il y aura une discussion avec cette personne pour voir quelle riposte : soutien campagne, opposer. Il faudra démontrer le scandale.

A présent, on discute, on demande aux gens le sens de leur démarche. Le plus souvent d'ailleurs, ils n'ont pas de demandes précises. Ils viennent dire : le quotidien, les cas d'agression. Il y a d'autres groupes sur Nantes, mais plus confessionnels et puis un groupe de femmes lesbiennes.

APL : Le GLH est-il mixte ?

Non, de fait il ne l'est pas. Pour le moment du moins ; nous avons eu des contacts avec le groupe lesbiennes. Il n'y a en France que 2 ou 3 GLH mixtes. La répression de l'homosexualité masculine ou féminine, ne repose pas sur la même idéologie. Une société dominée par les hommes, dont les hommes sont la référence dans tous les actes de la vie quotidienne et les actes de la vie sexuelle, nie la sexualité féminine, et par consé-

quent ne trouve pas dangereuse l'homosexualité féminine. Les hommes homo remettent plus directement en cause le schéma familial, l'image du mec viril, puissant, chef de famille.

Cela ne veut pas dire que l'homosexuel homme échappe aux normes. Il les reproduit avec d'autres partenaires. Pourtant, pour les loubards qui viennent nous casser la figure, nous ne sommes pas de "vrais hommes".

APL : Qui vous agresse ?

• Les flics et les loubards ! Sur les lieux de rencontres publics, il y a des contrôles d'identité très fréquents. Nous sommes fichés ça peut toujours servir... Les flics ont avec nous une attitude d'intimidation à la mesure de notre peur.

A la Librairie 71, un homme de 60 ans est venu : "Je ne laisse pas mon nom... aucune trace ! J'ai connu le régime de Pétain !" Avec les loubards, c'est la violence. Il y a un mois, à côté de St Nicolas trois homosexuels ont été attaqués à coup de lame de rasoir... Tout trois à l'hôpital, pour l'un d'eux c'est très grave. Lorsque c'est juste un passage de gueule, il est rare qu'il y ait plainte. De toute façon, la victime ne revendique pas son homosexualité.

APL : Y a-t-il un débat au GLH sur le fait de porter ces agressions devant la justice ?

• On n'a pas encore eu de débat sur ce thème. Personnellement je pense qu'il s'agit du même problème que le recours à la justice pour viol chez les femmes ; ce n'est pas simple.

APL : Pensez vous que les mentalités évoluent ?

• Il faut se méfier de la soi-disant évolution des mœurs. Si elle existe, elle est très lente et se fait au profit de forme de vie marginale en dehors de cadres familiaux.

APL : Et sur le plan des lois ?

• Depuis 1789, il n'existait plus de loi condamnant l'homosexualité. C'est avec le régime de Pétain, le gouvernement de Vichy a institué



dans le code pénal, un alinéa concernant l'homosexualité la qualifiant "d'outrage public à la pudeur".

Un amendement Mirguet l'aggrave et assimile l'homosexualité à un "fléau social comme la prostitution et l'alcoolisme".

En 1978, le Sénat décide la suppression des deux alinéas dont j'ai parlé. Aujourd'hui, c'est l'alinéa 3, loi 331, que Jean FOYER veut maintenir dans le code, concernant "le détournement de mineur".

C'est un problème politique, électoral même. Le Sénat vient de refuser de maintenir ces alinéas. Mais cela passe de nouveau devant l'Assemblée. Jean Foyer (RPR) affirme qu'il s'agit de "restaurer et de maintenir un certain nombre de valeurs essentielles à notre civilisation personaliste et humanitaire".

APL : Est-ce qu'on peut dire que l'homosexuel cherche une identité propre ?

• Pour l'homosexuel, il n'y a pas de référence sexuelle. Pour les hommes en tout cas. Ils ne peuvent pas se retrouver dans les modèles présentés par la société : les mecs virils, machos. Il n'existe pas de modèle, de référence pour les homosexuels hommes autres que dévalorisantes : "les folles".

On peut dire que le mouvement homosexuel se cherche depuis 10 ans. Avant la guerre, il y avait un mouvement très fort en Allemagne, très politique. Il a été complètement écrasé par les nazis. On voit une renaissance de ces luttes dans toute l'Europe, l'Amérique, l'Italie et à présent l'Espagne et le Portugal.

Je pense qu'il y a une évolution des normes d'identification, on voit apparaître en France des modes issues d'Amérique, "d'homo intégré" d'apparence "normale", macho. Cette façon de s'identifier n'est pas neutre".

Le GLH appelle les organisations politiques syndicales, démocratiques à la constitution d'un collectif pour "les droits et libertés des homosexuels" pour exiger la suppression de l'alinéa 3 de l'article 331 du code pénal. ■

FESTIVAL de NANTES

BD DURAND
à partir du mardi 11.

poésie. musiques

VENDREDI 6 JUIN 21H, SOIREE POETIQUE ET MUSICALE, AU THEATREQUIPE AVEC :

- Les troubadours de Rinsouze (marionnettes de René Boisneau et Martine Therin).

René Boisneau et Martine Therin ont conçu leurs marionnettes en fonction d'une mobilité maximum, et dans un matériau très léger, permettant une grande facilité de manipulation.

Il leur a semblé ensuite intéressant de les faire voyager dans le moyen-âge, cette époque leur paraissant plus proche de leurs aspirations, plus susceptible de créer une complicité réelle entre la marionnette et le manipulateur, en utilisant des textes poétiques, musiques, danses etc...

- Job Philippe Harpe celtique solo.

Connu, à l'origine, comme sonneur de bombarde dont il fut champion de Bretagne en 1972 avec A. Thomas, Job Philippe refait actuellement surface en se consacrant uniquement à la harpe celtique.

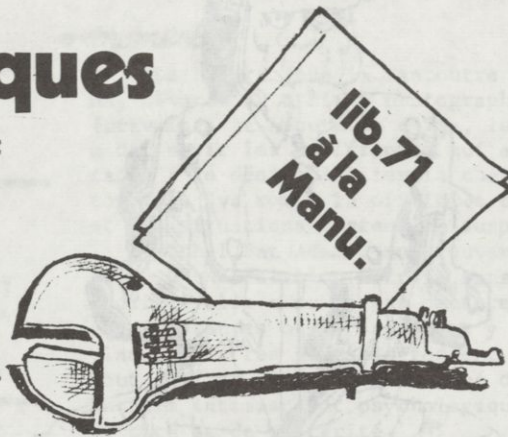
- Le groupe Point du Jour chansons-poésie-musique.

Point du Jour a tenté de pénétrer musicalement un certain nombre de textes poétiques,

(François Villon, Paul Verlaine, Tristan Corbière, René Gy Cadou, Jacques Prévert, Jean Laugier, Xavier Grall etc...)

Sur le plan musical le groupe a essayé, avec les moyens dont il dispose (voix, guitare d'accompagnement, guitare basse, contrebasse, flûte, orgue électronique, piano électrique), de se construire une démarche personnelle, un langage propre, en s'éloignant parfois du cadre classique de la chanson.

THEATREQUIPE 5 RUE DU BALLET
44000 NANTES.



voix d'en bas

Lorsque la voix du peuple passe par le tamis de ceux qui disent "représenter" le peuple, tout va bien. Mais si la voix du peuple apparaît, nue, elle scandalise. Il est vrai qu'en France la littérature est vraiment bourgeoise et les littérateurs bien souvent enfermés dans un ghetto culturel. A l'inverse, la misère, la fatigue anesthésient bien souvent l'expression populaire. Et pour comble outre ce "stigmate de la fatigue" les oeuvres ouvrières doivent passer par les comités de lecture des maisons bourgeoises. D'une part, toutes ces maisons d'édition feraient-elles un meilleur accueil à la littérature prolétarienne si celle-ci disposait d'un large public ouvrier. Il est vrai que ce qui donne son caractère d'authenticité à la littérature prolétarienne, ces témoignages d'autodidactes, est aussi sa faiblesse. Elle se hausse difficilement à l'universel. Mais qu'il apparaisse un Gorhi, un Jack London, un P. Istrat et ces défauts disparaissent.

Cependant il n'y a pas carence de la poésie prolétarienne. A moins d'ignorer un Gaston Couté, un Tristan Remy. A moins d'ignorer le "Chant des ouvriers" du Canut, Pierre Dupont

qu'admirait Beaudelaire. Edmond Thomas auteur d'une anthologie de la poésie ouvrière au XIXe siècle chez F. Maspero racontera cette histoire de la littérature ouvrière en France, ces paroles d'hommes ouvriers, partagés entre le chant de l'oeuvre, fier, celui de la poésie et du labeur (le mot travail signifie d'abord "torture") et le cri de la révolte.

• La littérature ouvrière en France, conférence-débat avec E. Thomas, le mardi 10 juin à 21H à la Manufacture des tabacs.

La librairie 71 s'anime : suite, outre la conférence sur la littérature ouvrière, la L. 71 tiendra un stand de vente-exposition de livres concernant la littérature ouvrière et prolétarienne tous les jours de 17H à 19H dans les locaux de la Manu. On y trouvera des livres de ces écrivains ouvriers injustement ignorés. ■

QUINZAINE ANTI-IMPERIALISTE

Ce sont des thèmes globaux qu'on choisi de privilégier une quinzaine d'associations regroupés en collectif afin de "présenter l'impérialisme comme un problème global et de montrer que nous sommes tous plus ou moins concernés dans les aspects les plus banals de notre vie quotidienne.

la soirée de synthèse sera consacrée à la recherche de terrains d'applications concrets pour tous les anti-impérialistes"

4 juin : les multinationales et l'Amérique latine. Film d'Amnesty international "A l'ombre du pouvoir".

6 juin : La Tunisie, pays qui mobilise toute son énergie pour le tourisme au moins de firmes étrangères. Montage audio-visuel.

10 juin : La lutte palestinienne avec Ivan Halevy, journaliste israélien antisioniste, auteur du livre "sous Israël la Palestine".

12 Juin : l'Irlande et le développement inégal des régions européennes. film : "The patriot game". Présence de Roger Faligot, auteur du livre : "Guerre spéciale en Europe : le cas irlandais".

13 Juin : soirée synthèse : "Quel combat aujourd'hui en France contre l'impérialisme". Film "La faim dans le monde".

Toutes ces soirées à la salle COLIGNY sous le temple protestant, place Edouard Normand à 20 H 30. ■

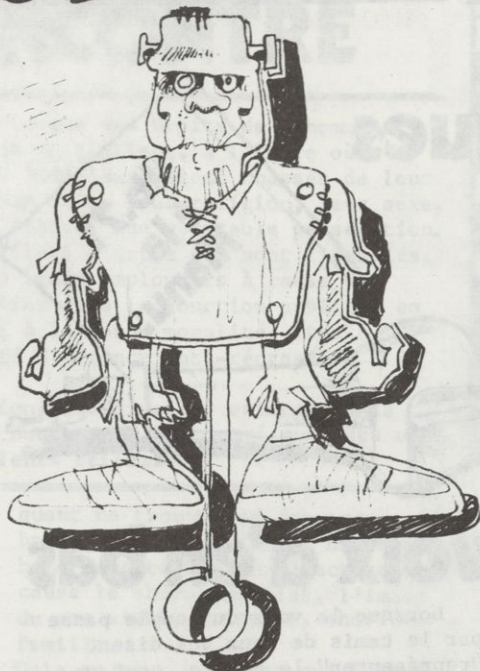
programme

JUIN	
Théâtre Rencontres Scolaires	MERC. 4, JEUDI 5, VEND. 6, Salle Vasse
LES BONNES de J. Genet Cie de l'Avel	MERC. 4, JEUDI 5, Théâtrequipe
ROMAIN BOUTEILLE et son Café de la Gare Les Robots ne sont pas méchants de Sotha	du MERC. 4 au SAMEDI 7, MANUFACTURE
ORCHESTRE Le Point du Jour	VENDREDI 6, Théâtrequipe
BILLO Chanteur Compositeur	SAMEDI 7, Théâtrequipe
LA BIDULINE Alain Le Boulaire	MARDI 10, MERC. 11, Théâtrequipe

FRANKENSBOF

J'ai assisté au retour de "Frankenstein" d'après le roman de Mary W. Shelley samedi 17 mai à la salle Vasse. Une abondante publicité (collage d'affiche important, articles engageants parus dans APL n°115, n° 121...), la collaboration de trois troupes de théâtre, pouvaient faire espérer un "spectacle exceptionnel".

En fait, la pièce s'avère dès le début à la fois ennuyeuse et pénible. Seuls les rires nerveux de jeunes élèves attirés là par leur professeur viendront agrémenter le spectacle. La pièce est ennuyeuse parce qu'à aucun moment le spectacle n'arrive à provoquer une émotion quelconque ou un intérêt durable chez le spectateur. Pénible à suivre parce que la mise en scène (non dénuée d'imagination) est très confuse et présente une succession d'effets assez malheureux. Les voix des acteurs sont parfois difficilement audibles à cause de la musique ou à cause de la superposition peu réussie de deux voix et celle de Victor Frankenstein est



fatigante parce qu'éraillée et suraiguë. La présence d'acteurs au milieu des spectateurs laisse espérer qu'un événement va se produire dans la salle ou que les

spectateurs vont être associés un peu à ce qui se passe. Mais non, il n'en est rien et on se sent une furieuse envie de gueuler aux acteurs qui passent à côté de soi pour leur rappeler que le public existe. Seuls points forts de l'angoisse des spectateurs pendant la pièce :

- "le cadavre qui est descendu par l'escalier est-il vraiment tout nu?"
 - oui, il est tout nu.
 - les décors branlants vont-ils s'effondrer sous le poids des acteurs ?
 - non, ils ne tomberont pas."
- Si on peut pardonner le jeu assez faible des acteurs vu leur âge, on a du mal à concevoir qu'une jeune équipe ait pu créer une pièce aussi peu vivante qui semble sortie d'un esprit froid et confus. S'il s'agit pour ces troupes de théâtre de refaire du mauvais théâtre à tendance intellectuelle au mépris d'un public pourtant très patient (trop peut-être), c'est vraiment inutile. Il y a de meilleures choses à voir à Nantes ne serait-ce qu'au cinéma. "Frankenstein" va-t-il nous donner horreur du jeune théâtre nantais ? Samedi soir en tout cas le public était glacé. ■ P. B. J.M. P. C. M. ■

FÊTE DES ENFANTS

Pour la première fois, les enfants de tout le département auront l'occasion de se cotoyer au sein d'une fête organisée pour eux et en partie par eux.

Cette fête aura lieu dimanche 8 juin à partir de 14H dans le cadre du Parc de la Gournerie à St Herblain.

L'entrée sera gratuite c'est déjà tout un programme !

Cette fête sera l'occasion pour eux de voir ce qui peut se réaliser avec des enfants. Ils pourront aussi faire le tour de nombreuses expositions consacrées à l'enfance.

L'animation de la journée sera réalisée soit par des associations adhérentes aux Francas, soit des groupes techniques de l'Association Départementale.

13H30 : - Démarrage des ateliers : poterie, émaux, photos, maquillages,

déguisement, cerfs-volants, grosses têtes, jeux d'adresse, nature...

- animations amateurs : groupe musical, groupe jouets, animation clown, animation lecture...

- spectacles amateurs : théâtre, marionnettes, films, spectacle sur un livre...

- Film-débat : "Le temps du regard" sur la petite enfance. (M.G.E.N.).

16H30 : - Animation-spectacle avec MOREAU & IMBERT (depuis 10 ans ils chantent dans toutes les régions de France : folk, chantines, chansons poétiques, construction d'instruments).

Tout l'après-midi : - Expositions : travaux manuels, nature, livres d'enfant, photos, marionnettes...

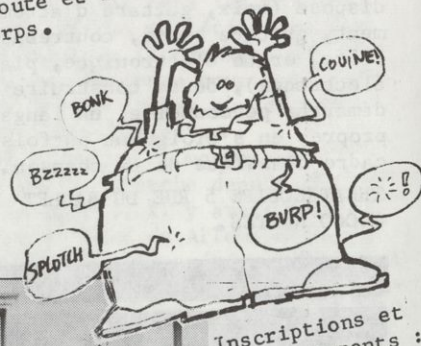
- Reportage photos. Buvettes, vente de fruits, sandwiches, glaces... ■ L.B

STAGE Langages du CORPS

La Cie du Théâtre Fou animera à Nantes le week-end des 21 et 22 juin un stage d'expression corporelle sur le thème "LES LANGAGES DU CORPS".

le sur le thème "LES LANGAGES DU CORPS" : nombre de participants : 15 à 20. (samedi et dimanche de 9H à 18H).

Objet : découvrir et développer différents moyens de communication et d'expression du corps (voix et cri inclus) en s'appuyant sur la respiration, la sensibilité, l'écoute et l'énergie spontanée du corps.



Inscriptions et renseignements :
Théâtre Fou
2 rue des Girondins 44100 Nantes.
Tel : 46.20.66. ■

GWENDAL

Loin des étiquettes, GWENDAL qui a mis des kilos de jazz et d'énergie dans son folk, a tracé son chemin depuis 72 sans concession. Leur quatrième album a confirmé le grand talent de ces sept musiciens. Les nantais auront l'occasion de les découvrir lors d'un concert unique le vendredi 6 juin, salle de la Frébaudière à Orvault.

Places : 35 Frs.

Pour les étudiants, chômeurs et locations à l'avance : 30 Frs.

Réservations : C.N.C.C. 52 rue du Marchix Nantes.

Nantes-Musique rue du Vieil Hôpital Nantes. ■



CINEMA

COLISEE

LE SAUT DANS LE VIDE (Bellocchio)
MOMENTS (M. Bat-Adam-franco-israélien)
MON ONCLE D'AMERIQUE (Resnais)
14H30. 20H. 22H15.

KATORZA

MIDNIGHT EXPRESS (V.0)
LA BANDE DU REX (J.M Meunier)
BIENVENUE Mr CHANCE (V.0) (Ashby)
LE SEXE DES ANGES (ita. Campanile et Franciosa)
14H30. 20H. 22H15.

CONCORDE

SALO (Pasolini) - BONNIE & CLYDE (A. Penn) 20H.
LA CAGE AUX FOLLES (Molinaro) - FANTASTICA (Carle) 20H15.
MISSOURI BREAKS (A. Penn) - LOVE (K. Russel) 22H15.
FANTASME (fantastique) - LITTLE BIG MAN (A. Penn) 22H30.

VERSAILLES

LE DERNIER TANGO A PARIS (Bertolucci) 20H.
LE SYNDROME CHINOIS (J. Bridges) 20H15.
LAST WALTZ (Scorsese) 22H15.
PROVA D'ORCHESTRA (Fellini) 22H30.

APOLLO

L'INCROYABLE RANDONNEE (Disney) 14H. 16H. 20H. sam : 24H. dim : 18H.
LA PROF DU BAHUT (ita.) 22H.
LE CHAINON MANQUANT (Picha) 13H55. 16H. 20H10. 22H15. sam : 0H20. dim : 18H05.
LES TROIS JOURS DU CONDOR (Pollack) 14H. 16H20. 20H. 22H20. sam : 0H40.
JE VAIS CRAQUER (Le Tellier) 14H15. 16H15. 20H15. 22H15. sam : 0H15. dim : 18H15.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (Cimino) 14H30. 20H. sam : 23H20.

GAUMONT

THE ROSE (Rydell) 14H. 16H45. 19H45. 22H30.
LES SOUS DOUES (Zidi) 13H50. 16H. 20H20. 22H30. dim : 18H.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (Foss) 14H05. 16H45. 19H55. 22H30.
GIRLS (J. Jaeckin) 13H50. 16H. 20H20. 22H30. dim : 18H.
AU DELA DE LA GLOIRE (S. Fuller) 14H15. 16H45. 20H. 22H30.
KRAMER CONTRE KRAMER (Benton) 14H25. 16H45. 20H10. 22H30.

BOUGUENAIS

Le Beaulieu.
Vendredi 6 à 21H, sam 7 à 20H30 et 22H30 : KRAMER CONTRE KRAMER (R. Benton).

ST MARS
LA JAILLE

Cinéma Jeanne d'Arc.
Vendredi 6, samedi 7 et dim. 8
21H : I COMME ICARE (Verneuil)

• moments :

Le hasard joue la rencontre pour deux femmes. Anne est parisienne, divorcée et artiste photographe en Israël ; Yola, israélienne, écrivaine, et amoureuse d'Iva, le clarinetiste sera son guide. Reste à découvrir les différences qui attirent ; Anne en laine et Yola en satin : le désir d'allier la chaleur à la douceur dans un temps si court... Iva rompt la difficile conquête de la vraie connaissance, et les situations restent en suspens.

Michal Bat Adam a su trouver le ton juste pour traiter la difficulté d'une relation à trois sans issue. Sans complaisance, ni facilité elle a su ne pas omettre, le détail, la relation extérieure (connaissances ou paysages) et y faire correspondre une technique classique : les plans se fondent lorsque les silences se font lourds tout au long d'un cycle ponctué d'un large flashback. Un film intimiste et psychologique : une magnifique réussite de simplicité et de sincérité. P.



• mon oncle d'Amérique :

Français. (2 h 05). Réal. : Alain Resnais ; avec Gérard Depardieu, Nicole Garcia, Roger Pierre, Mane Dubois, Nelly Borgeaud.

Trois vies, trois personnages, 3 trajectoires : le boulot, les amours, les victoires, les défaites. En pointillé les démonstrations du biologiste Henri Laborit sur les comportements humains. Exposé de la théorie et illustration par des moments de la vie des 3 : Je domine, tu domines, nous sommes dominés. Les comportements possibles : la lutte, la fuite ou l'inhibition. Pour la vulgarisation, la démonstration est simplifiée, les effets appuyés. Quelques bons gags pourtant sont les rappels de vieux films, insérés en noir et blanc, où Gabin, Jean Marais reprennent en plus appuyés les attitudes des personnages du film, personnages sans densité n'existants que pour la démonstration. Un peu dur vu le côté très didactique. Laborieux. N.

• bienvenue
Mr Chance :

(Being there) Américain. 2 h 10. Réal. : Hal Ashby ; avec Peter Sellers, Shirley Mac Laine, Melvyn Douglas, Jack Wardly.

Chance le jardinier paisible marjo illettré mais stylé, vit dans une félicité ponctuée d'émissions télévisées. Le hasard fait du héros de cette farce une vedette de la vie politique américaine sage parmi les clowns... Malheureusement, ce genre d'humour subversif, trop ponctuel s'essoufle sur une heure et demi. C.



(Sailo nel vento) Italien (2 h). Réal. : Marco Bellocchio ; avec Michel Piccoli, Anouk Aimée, Michele Placido.

• que le spectacle
commence :

(All that jazz). Américain (2 h 04). Réal. : Bob Fosse ; avec Roy Scheider, Ann Reiking, Leland Palmer, Jessica Lange, Erzsébet Foldi.

Film autobiographique de Bob Fosse ("Cabaret") où le chorégraphe Gédéon s'acharne au travail, "tombe" les filles et joue avec la mort. Question spectacle c'est l'over-dose : mise en scène clinquante, montage parfait et lassant de répétitions, décors, costumes, tout y est. Derrière : rien, qu'un narcissisme prétentieux. C.

AGENDA

VENDEE

•MERCREDI 4

18H à 19H : permanence du groupe de Libération Homosexuel, Librairie 71.
 20H30 : les multinationales et l'Amérique Latine.
 Les luttes du peuple Nicaraguayen et San Salvadorien. Salle Coligny temple protestant.
 20H30 : réunion des Amis de la Terre Frat. Protestante.
 21H : Festival de Nantes "Les Bonnes" de J. Genet par la Cie de l'Avel au théâtre rue du Ballet Romain Bouteille et son café de la gare : "Les robots ne sont pas méchants" de Sotha à la manufacture des tabacs.
 21H : concert jazz. Dizzi Gillespie, et Kenny Clarke au château de Goulaine.

•JEUDI 5

21H : Festival de Nantes :
 - "Les bonnes" de J. Genet par la Cie de l'Avel au théâtre rue du Ballet.
 - "Les robots ne sont pas méchants" de Sotha par Romain Bouteille et son café de la Gare à la Manu.
 21H : Dizzi Gillespie, et Kenny Clarke (jazz) au château de Goulaine.

•VENDREDI 6

20H30 : La préhistoire de Bretagne. Conférence au local du groupe celtique de Ste Luce/Loire.
 21H : GWENDAL concert pop celtique jazz à la salle de la Frébaudière bourg d'Orvault.
 21H : MEDLEY (guitare instrumentale) au centre socio-culturel de Port Boyer (10F).
 21H : Festival de Nantes :
 - "Point du jour" (chansons, poésie, musique) au théâtre.
 - "Job - Philippe" (harp celtique) et les troubadours de Rinsouze.
 - "Les bornes" de J. Genet par la Cie de l'Avel.
 - "Les robots ne sont pas méchants" de Sotha à la Manu.

•SAMEDI 7

15-18H : Danses et musique celtique dans les rues piétonnes.
 20H30 : Fête du C.P.O à Celles/Belle (79) (cf encart).
 21H : "Une autre fois dans l'Ouest" (théâtre presqu'île guérandaise). Salle du théâtre à Guenrouët.
 21H : Plogoff à Nantes. Nucléaire et Répressior. Montage diapo avec des habitants de Plogoff champ de Mars.



21H : Bal folk salle de la Frébaudière à Orvault.
 21H : Marie Agnès GUICHARD (guitare folk chant) et POUIC (Mime) à la MJC de St Brévin.
 21H : Festival de Nantes :
 - "Les robots ne sont pas méchants" de Sotha à la Manu.
 - Billo chanteur compositeur au théâtre.

•DIMANCHE 8

13H30 : Fête de l'Enfance (org. Francas 44) parc de la Gournerie à St Herblain (cf article) spectacle animation avec Moreau et Imbert.
 15H : CLAIRE (chansons) à la fête du C.P.O à Celles/Belle Deux Sèvres (cf encart).

LUNDI 9

19H : en F.M. émission de Radio Libre 44.
 21H : Le problème Corse. conférence débat salle Coligny temple protestant Nantes.

Bande dessinée. Animation du 4 au 7 juin à la Roche/Yon.
 • le 4 : animation enfant et troc l'après-midi
 • le 5 : soirée à 21H au conservatoire "la B.D. rend-t-elle sourd"
 • le 6 : rencoptre FJT Rivoli à 21H avec des dessinateurs, des scénaristes.
 • le 7 : animation du marché, le matin et troc, animation place de la vieille horloge.

Théâtre.

• le 5 : 21H place Napoléon Roche/Yon le théâtre du Campagnol joue "en rev'nant de l'expo"
 • le 7 : 15H centre socio-culturel Pyramides "Marion cameleon" par le théâtre de la petite Ortie (théâtre marionnettes).

Danse.

• le 7 : 15H foyer Boutelier, danse de Cacerès (Espagne), danse folklorique.

Musique - chant.

• le 7 : théâtre municipal à la Roche/Yon 21H, chorale de l'Universidad, la Soral (Espagne).

Fête.

Fête de la CFDT : Bd Rivoli à la Roche/Yon le dimanche 8 avec Sylvain Atrous chanteur.

Cinéma.

Le Concorde à la Roche/Yon : cycle du cinéma allemand (suite), du 1er au 4 : "la femme gauchère" de Peter Hankde.
 le 3 et 4 : "au fil du temps" de Win Wenders.

•fête• 14-15 juin.

Achat des billets : Librairie 71 30 francs pour les deux jours ; (un départ en car est assuré, se renseigner à la Librairie).

PARC DE LA COURNEUVE

PROGRAMME...PROGRAMME...PROGRAMME...PROGRAMME...PROGRAMME..

SAMEDI: Fawzi al AIEDY * Michel BUHLER * Troisième RIVE * Brenda WOOTON * J.C. CAPON-CH. ESCOUDE * Pierre DELORME * Don ar BRAS * Paul CASTANIER * Ph. VAL * Katia LABEQUE-F. JEANNEAU-D. HUMAIR-J.F. JENNY-CLARKE * La CARMAGNOLE * FACTORY * D. LEVALLET-Jef SICARD-J. QUERLIER-Stu MARTIN-A. JAUME * Michèle BERNARD * 12*5 * ZAKA Percussion * Anne SYLVESTRE * The STRANGLERS * Ballets théâtre A. LEDUC * Théâtre des GENS * Henri GUEDON * J.P. ALARCEN * MALUZERNE * Gilles NAUDIN * G. GAUCHE * J.C. AVRAM * Théâtre du MACADAM * MARA * Pierre MEREJKOWSKI * La Pie Rouge * Théâtre de l'ECLIPSE

DIMANCHE: Bill DERAIME * Alpha DU CENTAURE * G.H. CERISAY * H.F. THIEFAINE * J.P. CÉLÉA-F. COUTURIER * Antoine TOMÉ * Gérard PIERRON * Leny ESCUDERO * M. M. BÉNIN * Charliette COUTURE * BACKSTAGE * WORKSHOP de Lyon * Marianne SERGENT * Sugar BLUE-Luther ALLISON * URBAN SAX * Cie th. de la Maison des Lettres * P. HANOT * M. VIVIER * MAINMISE * SECHOU * El JAMAHIR * Nii ADMIRARI * Le QUATUOR * CATALYSE * LOUISIANA Jazz Band

•MARDI 10

20H30 : groupe de recherche sur la contraception masculine.
 Réunion : bilan de la rencontre des 7 et 8 juin Ardecour à Paris ; le point sur les démarches effectuées à Nantes, à l'APL.
 21H : "J'ai une poche d'air dans le gros colon" par la Biduline.
 Festival de Nante au théâtre rue du Ballet.
 21H : "La littérature prolétarienne" débat organisé par la Librairie 71 avec la présence d'Edmond Thomas à la Manu bd Stalingrad.

21H Archie SHEPP aux petits saints

•MERCREDI 11

14H : "A Pampelune derrière la lune" théâtre pour enfants par le théâtre du Galion à la maison de quartier St Léonard Angers.

21H Archie SHEPP aux petits saints

21H : Festival de Nantes :
 - "J'ai une poche d'air dans le gros colon" par la Biduline au théâtre rue du Ballet.
 - "Boulevard Durand" d'A. Salacrou par le théâtre rue de la Manu (m chose le 12 et 13 et 14 juin).

JEUDI 12

21H : Dernière représentation de : "A Pampelune derrière la lune" du Galion salle du Jamet.



ST NAZ

• Jeudi 5 :
 21H : conférence sur le yoga. (Hindouisme, christianisme, athéisme) à la maison du Peuple.
 • Vendredi 6 :
 21H : danses de l'Inde "Shri-Raurani-Rañjana-Jena" à la maison du peuple.
 • Samedi 7 Dimanche :
 Foire au Troc à Tréballe.

CAMP Itinérant pour Préadolescents. Les Francas organisent avec le concours de la Direction régionale jeunesse et sports, du 6 au 25 juillet 1980 pour les jeunes de 13 à 15 ans un CAMP ITINERANT... de Nantes à Peillac (Ille et Vilaine) au fil de l'eau (l'Erdre, le canal de Nantes à Brest...) à pied, en canoë, en kayak...
 Prix : 950F tout compris.
 Renseignements : F.F.C. 18 rue de la Carterie 44000 Nantes, tél : 71.95.34.

7/8 juin : FETE A CELLES/BELLE.

Cette année à nouveau le CPO invite à la fête, au "Vieux Logis" à Celles/Belle.

• Samedi soir 7 juin :
 20H30 : projection du film "L'Empire des Multinationales"
 21H30 : chansons de Jean-Michel SABOURAULT, un chanteur poitevin, de Lezay.
 • Samedi soir à la nuit, la section théâtrale du Foyer Civil de Limalonges présente "L'espagnol, ou la terre des autres", une réalisation à la fois théâtrale et filmée, d'après le roman de Bernard Clavel.
 • Dimanche matin 8 juin :
 11H : 2ème projection de "L'empire des multinationales"
 Après le repas pris en commun sur l'herbe :
 - différents groupes et mouvements de la région Poitou-Charentes, présentent des stands.
 - autour de certains d'entre eux des débats sont proposés.
 - divers ateliers d'enfants sont prévus pour l'après-midi.
 Enfin à 15H : CLAIRE, accompagnée de ses musiciens, chante la vie, celle de tous les jours, du réveil de l'usine, de la maison, du désir et de la clarté de vivre..."